BULLETIN MUNICIPAL 2018

SAINT - PRIM

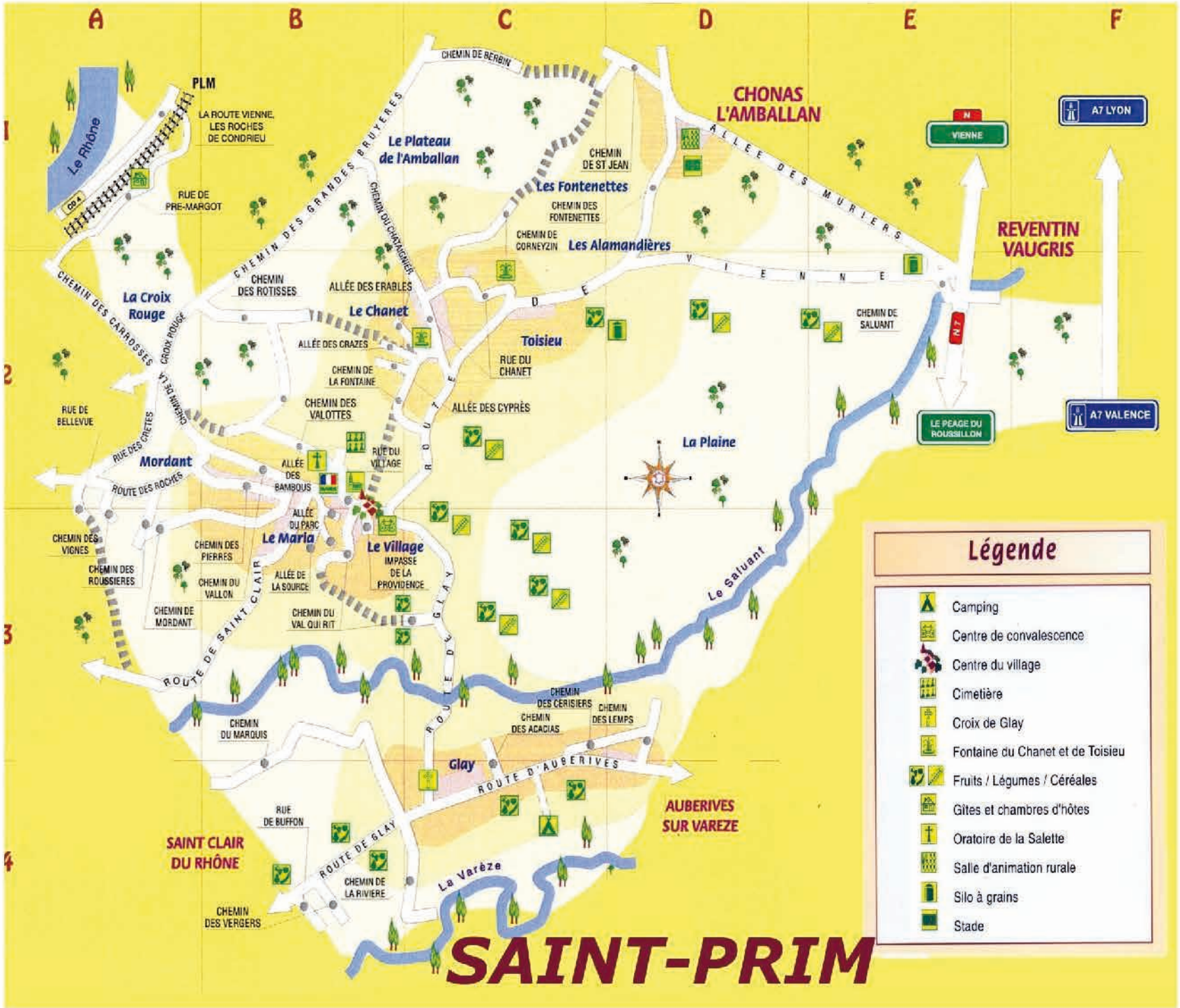

Légende

- Camping
- Centre de convalescence
- Centre du village
- Cimetière
- Croix de Glay
- Fontaine du Chanet et de Toisieu
- Fruits / Légumes / Céréales
- Gîtes et chambres d'hôtes
- Oratoire de la Salette
- Salle d'animation rurale
- Silo à grains
- Stade

Liste des Rues

Acacias (chemin des)	C3 C4
Auberives (route d')	C4 D4
Bambous (allée des)	B2 B3
Bellevue (rue de)	A2 A3
Berbin (chemin de)	C1
Buffon (rue de)	B4
Carrosses (chemin des)	A2
Cerisiers (chemin des)	C3 D3
Chanet (rue du)	C2
Châtaignier (chemin du)	B1 C2
Corneyzin (chemin de)	C1
Crazes (allée des)	B2 C2
Crêtes (rue des)	A2
Croix Rouge (chemin de la)	A2
Cyprès (allée des)	B2 C2
Erables (allée des)	B2 C2
Fontaine (chemin de la)	D2 C2
Fontenettes (chemin des)	D1
Glay (route de)	B4 C3
Grandes Bruyères (ch.)	A2 B1
Lemps (chemin des)	D3
Marquis (chemin du)	B4 B3
Mordant (chemin de)	A3 B3
Mûriers (allée des)	D1 E1
Parc (allée du)	B3
Pierres (chemin des)	B2
Pré Margot (rue de)	A1 A2
Providence (impasse de la)	B3
Rivière (chemin de la)	C4
Roches (route des)	A2 B2
Rôtisses (chemin des)	B2
Roussières (chemin des)	A2 A3
Saint Clair (route de)	A3 B2
Saint Jean (chemin de)	D1
Saluant (chemin de)	E2
Source (allée de la)	B3
Vallon (chemin du)	B2
Valottes (chemin des)	B2
Vergers (chemin des)	B4
Vienne (route de)	C2 E2
Village (rue du)	B2

SOMMAIRE

LE CONSEIL MUNICIPAL	4
MOT DU MAIRE	5
ETAT CIVIL	6-7
INFOS UTILES	8-10
VIE PRATIQUE	11-13
TRAVAUX – VOIRIE – EQUIPEMENT	14
BUDGET	15
SYNDICAT AMENAGEMENT DU BASSIN	16-17
SYNDICAT INTERCOMMUNAL ST PRIM/CHONAS L'AMBALLAN	18
SOU DES ECOLES	19
ECOLE PRIMAIRE DU VILLAGE	20-21
RESTAURANT SCOLAIRE / ACCUEIL PERISCOLAIRE	22-23
LÉO LAGRANGE	24-25
C.C.A.S	26-27
CLUB AUTOMNE DE LA VIE	28
SAINT PRIM CŒUR DE VILLAGE	29-31
MUSE CHAMPÊTRE	32
ACCA CHASSE	33
RENCONTRE AVEC UNE ENTREPRISE	34
BASE NAUTIQUE	35
CALENDRIER DES MANIFESTATIONS	**36-37**
ASSOCIATION INTERCOMMUNALE « POUR SOUTENIR LE MAS DES CHAMPS »	38
SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX	39
ASSOCIATION SAINT VINCENT	40
ASSOCIATION CULTURE ET LOISIRS	41-44
ASSOCIATION ESPOIR ISERE	45
BOULES DE CHONAS – SAINT PRIM	46-47
US 2 VALLON	48-51
TENNIS CLUB	52-53
JUDO CLUB	54-55
KRAV MAGA DU PAYS VIENNOIS	56
ENCARTS PUBLICITAIRES PARTENAIRES	57
CENTRE LOISIRS ET MONTAGNE – 7 LAUX	58-59
PAROISSE ST PIERRE EN PAYS ROUSSILLONNAIS	60-61
METEO	62
ENCARTS PUBLICITAIRES PARTENAIRES	63

Didier GERIN – Maire de Saint Prim

Michel CROS – 1er adjoint travaux, voirie, services techniques
Daphné GAULT – 2ème adjointe relations écoles et affaires sociales
Pierre VALVERDE – 3ème adjoint finances, sécurité et réglementation
Stéphanie JODAR – 4ème adjointe communication, site internet, relations mondes associatifs et économiques

Les conseillers municipaux

Sandrine BONNAY
Yoann CHARDON
Marie Claude CLAMARON
Franck DENOLLY
Alain GUILLOTON
Christian JAVERLIAC
Pascale JURY
Noëlie LASCOLS
Nelly MICHALON
Bernard SEEMANN

Le personnel communal

Services Techniques :
Patrick RIVOIRE
Services Administratifs :
Brigitte RAVET - Rédacteur
Emilie JOURDAN - Secrétaire Comptable

Ecole Communale :
ATSEM : C. CONSTANTIN et M. France DEZARNAUD
Personnel de restaurant scolaire et garderie :
Sylvie LESCOT – Christine GUITHON – Céline DEMONT
Gwendoline FRANCOIS

Bulletin municipal de Saint Prim – Janvier 2018
Directeur de publication : Didier GERIN
Rédaction : Stéphanie JODAR, Nelly MICHALON, Pascale JURY, Yoann CHARDON, Bernard SEEMANN, Michel CROS
Remerciements : aux associations communales et intercommunales (textes et photos) et à tous les annonceurs.
Imprimerie : IDN Impressions – 29 rue de l'Avenir 38150 CHANAS

LE MOT DU MAIRE

La gestion de notre commune
en ce début d'année 2018:
« entre Autonomie et Interdépendances »

Le samedi 6 janvier, lors de la cérémonie des vœux du conseil municipal et du personnel communal, ont été présentés les différents services offerts aux saint primoises et aux saint primois : chaque jour, chaque semaine, tout au long de l'année… ⇨ de l'eau potable, de l'assainissement (collectif ou autonome), en passant par la collecte des bacs verts (déchets ménagers) et jaunes (tri sélectif) jusqu'à l'entretien de la voirie et l'accès aux transports (avec des aménagements autour de la gare de St Clair-Les Roches, un service de **TAD** – **T**ransport **À** la **D**emande, de futurs accès au réseau autoroutier…).

La grande majorité de ces services est aujourd'hui gérée et financée à travers des syndicats intercommunaux, notre **C**ommunauté de **C**ommunes du **P**ays **R**oussillonnais – **CCPR**, le Conseil Départemental de l'Isère, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, l'Etat et parfois l'Europe. Vous comprenez donc aisément le sens du titre de cet article « entre Autonomie et Interdépendance**s** ».

Avec la commune de Saint Prim qui participe avec son niveau de représentation aux décisions, orientations au sein des principaux syndicats ainsi qu'au sein de l'intercommunalité.

Alors que reste-t-il au chapitre 'Autonomie' ? ⇨ la gestion autour de l'école avec les services périscolaires, l'entretien et l'aménagement des lieux et bâtiments communaux sans oublier les bords de routes, le secrétariat de mairie qui oriente de plus en plus auprès d'organismes extérieurs – tout particulièrement la CCPR, le social avec l'appui essentiel du CCAS, la mise à disposition de moyens et d'accompagnements pour les actions-manifestations initiées et portées par notre riche monde associatif…

De plus deux sujets essentiels et stratégiques sont placés sous le signe de cette dite autonomie :

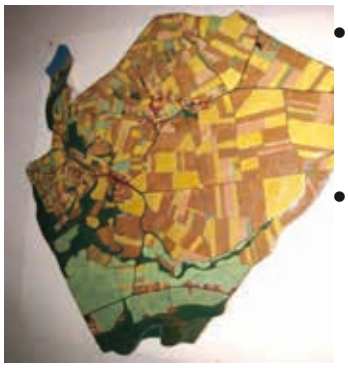

- La révision de notre PLU – Plan Local d'Urbanisme qui se poursuit et entre dans une nouvelle phase (comme expliqué lors de la réunion publique du 16 novembre 2017 avec les supports de présentation disponibles en mairie et sur le site internet www.saint-prim.fr).
- La décision forte et responsable du conseil municipal pour le lancement de la procédure de mise en place d'une **Z**one **A**gricole **P**rotégée - **ZAP**, véritable outil de protection de notre grande plaine fertile et irriguée que nous pouvons légitimement nommer 'grand jardin de la métropole lyonnaise'. Cette ZAP sera ainsi la 4ème ou 5ème du nom en Isère.

Une nouvelle réunion publique sera organisée cette année pour échanger sur ces 2 importants dossiers (financés principalement et donc de manière autonome par la commune de Saint Prim).

D'autres projets d'aménagements, de travaux sont à l'étude (rénovation de la véranda de notre bar-restaurant qui vient de cesser son activité, nouveaux locaux techniques, aménagement de l'étage de la mairie…). Ces projets dépendent et dépendront de nos finances avec ce 'casse-tête' de la suppression de la taxe d'habitation qui serait compensée par une dotation de l'état mais à quelle hauteur et pour combien de temps ? – sachez que ce contexte ne facilite vraiment pas nos prises de décision pour les années à venir.

Tout ceci ne doit surtout pas nous empêcher de bénéficier, tous les jours qui passent, du caractère rural et privilégié de notre beau village. Profitez de ses chemins de randonnées, de ses points de vue remarquables, de son patrimoine, de ses nombreuses manifestations tout au long de cette année 2018 que nous vous souhaitons belle et heureuse.

Didier GERIN

ETAT-CIVIL 2017

NAISSANCES

Lucas, Jean, Grégoire né le 5 février à lyon 8ème	fils de Chris ESPIR et de Stéphanie COSTARELLI, domiciliés 80, chemin de la Fontaine.
Milan né le 7 février à Vienne	fils de Carlos SALGUEIRO et de Dorine GUËLL, domiciliés 610, chemin de la Croix-Rouge.
Simon, Thibaut, Henri né le 5 avril à Vienne	fils de Jérôme TELLIER et d'Aurélie DUTRUGE, domiciliés 803, route d'Auberives.
Capucine, Eléonore, Marie née le 23 mai à Vienne	fille Hervé BUNOS et de Sophie BENGUIGUI, domiciliés 576, rue du Chanet.
Amalia, Antoinette, Marie née le 10 juin à Vienne	fille de Yannick VARGES et d'Elodie PANEPINTO, domiciliés 576, rue du Chanet.
Harry, Woody né le 18 juin à Vienne	fils de Jean CHAPUIS et de Claudy BALANDRAU, domiciliés 571, chemin de la Croix-Rouge.
Giuliana née le 25 juin à Givors	fille de Yoann DAUBIÉ et de Wendy HAMAMI, domiciliés 1102, route de Vienne.
Margot, Élodie née le 29 juin à Lyon 8ème	fille de Joris GÉRARD et d'Elsa PENOT, domiciliés 306, route d'Auberives.
Eda née le 30 juin à Vienne	fille de Coskun ALHAN et de Cemile TEZEL, domiciliés 381, route d'Auberives.
Giulya née le 2 août à Vienne	fils de Vivien DEFAIX et de Célia NIVOIS, domiciliés 109, rue de Buffon.
Thibault, Clément, Jules né le 22 août à Vienne	fils d'Audrey AMSTOUTZ, domiciliés 48, allée des Bambous.
Lucas, Matéo, Maurice né le 11 septembre à Vienne	fils d'Olivier MARTIN et d'Ophélie FOURNIER, domiciliés 311, rue du Chanet.
Camille, Louise, Delphine née le 13 septembre à Vienne	fille de Pierre JURDIC et d'Anne-Marie ANSEAUME, domiciliés 7, allée de la Source.
Paoline, Maëlle, Colyne née le 14 septembre à Vienne	fille de Geoffray CÉLARD et de Nancy FORNER, domiciliés 50, impasse de la Providence.
Antoine, Marcel né le 14 septembre à Feyzin	fils de Loïc GERLING et de Julie POTILLON, domiciliés 11, allée de la Source.
Tiago né le 10 octobre à Vienne	fils de Kevin REOUPENIAN et de Marine GRAVALON, domiciliés 19, impasse de la Providence.

Isia
née le 16 octobre à Vienne

fille de Jean-Baptiste NOVENT et d'Aurélia LAURENT, domiciliés 559, chemin de la Croix-Rouge.

MARIAGES

Charlène DESBATS-LE CHEQUER et Grégoire PETITCLERC	**29 avril**
Sylvie SAVI et Marc LEFEBVRE	**24 Juin**
Fabienne LAGOUTTE et Jérôme VIDON	**22 juillet**
Nathalie CARRET et Michaël THAIZE	**19 août**
Cindy NOYARET et Lionel LARUE	**16 septembre**

NOS PEINES

Emilio CHIERA	**30 janvier à Sainte-Colombe**
Jean-Pierre LAVIGNE	**25 février à Vienne**
René DI GUISTO	**25 décembre à Saint-Sauveur-en-Rue**

Mairie
153, Rue Du Village
38370 SAINT PRIM
Tél : **04 74 56 42 70**
Fax : **04 74 56 55 03**

Mail : mairiedesaintprim@wanadoo.fr
Site : www.saint-prim.fr

L'inscription sur les listes électorales

Est automatique pour les jeunes de 18 ans.
Pour les autres personnes, elle doit faire l'objet d'une démarche volontaire, pendant l'année jusqu'au 31 décembre (se munir de sa carte d'identité et d'un justificatif de domicile) pour les scrutins de l'année suivante.

Passeport biométrique et carte d'identité

Les demandes sont à faire auprès des mairies suivantes :

- Roussillon 04 74 29 31 62 sur rendez-vous
- Vienne 04 74 78 30 31 sur rendez-vous

Recensement militaire

Tous les français doivent se faire recenser dans le mois qui suit la date anniversaire de leurs 16 ans, en se présentant au secrétariat de la mairie, munis de leur livret de famille, de leur carte d'identité et d'une facture attestant du domicile des parents. L'attestation de recensement est **obligatoire pour se présenter aux examens, concours et conduite accompagnée**.

POMPIERS

En cas d'urgence, **appelez le 18 ou le 112** : soyez précis sur le genre, l'importance et le lieu exact du sinistre.
Pour une intervention rapide, donnez un point de rendez-vous facile pour guider les pompiers.

ASSISTANTE SOCIALE

Assistante sociale de secteur à Péage de Roussillon – 8 rue de la Gare
Tél : 04 69 46 25 10

SERVICE AIDE-MENAGERE

Ce service permet le maintien à domicile des personnes âgées. Des aides à domicile assurent les tâches ménagères et apportent un soutien moral. Il est géré par **l'A.D.P.A.H**
Antenne locale des Roches de Condrieu ☎ 04 74 78 20 89
Renseignements supplémentaires en **Mairie ☎ 04 74 56 42 70**

PORTAGE DES REPAS.
Renseignements en **Mairie ☎ 04 74 56 42 70**

GARDE D'ENFANTS

Vous cherchez un moyen de garde sur votre commune : il existe un réseau d'assistante maternelle agréée par le conseil général. La liste des assistantes maternelles agréées est disponible en mairie ☎ 04 74 56 42 70 ainsi que sur le site de la mairie www.saint-prim.fr .

La commune dans le cadre d'un contrat d'enfance jeunesse signé avec 4 communes, fait partie d'un relais auquel les assistantes maternelles peuvent participer. Relais Arc en Ciel ☎ 04 74 56 56 74 animé par Mme EPARVIER Elisabeth qui reçoit tous les après-midi. Ce temps collectif est un moment de partage pour les enfants qui découvrent à leur rythme les règles de la collectivité, le relais soutient les assistantes maternelles dans leur pratique professionnelle et les temps collectifs sont des moments d'échange entre professionnels de la petite enfance.

LE PACT DE L'ISERE A VOTRE SERVICE

Vous êtes locataires, propriétaires occupants, propriétaires bailleurs.... Vous souhaitez vous informer pour accéder à la propriété et connaître les financements aidés mobilisables, connaître les droits et devoirs respectifs du propriétaire et de son locataire, connaître les subventions pour réaliser des travaux d'amélioration.....
Contactez le PACT DE L'ISERE 42, rue de Bourgogne 38200 Vienne - ☎ 04 74 85 15 15

MEDIATHEQUE Intercommunale du Pays Roussillonnais à St Maurice L'Exil

☎ 04 74 86 20 26

FAX

Pour l'envoi d'un fax, adressez-vous en mairie. Il vous sera demandé une participation équivalente au prix d'un timbre-poste.

OPERATION TRANQUILITE VACANCES

En cas d'absence prolongée de votre domicile, vous pouvez le signaler à la gendarmerie de Saint Clair du Rhône qui mettra en place une surveillance discrète.
☎ 04 74 56 37 00

REGLEMENTATION de VIDANGE DES FOSSES SEPTIQUES

Les maisons implantées sur le territoire des 9 communes adhérentes au SIASSAR et non raccordées à l'égout (et qui font usage de fosse septique) ainsi que les collectivités, peuvent lors du curage de leur fosse septique, station de relevage et fosses toutes eaux, **vidanger à titre gratuit à la station d'épuration** du SIASSAR à Saint Alban du Rhône. Il faut demander à la mairie de Saint-Prim une **autorisation de dépotage** qui sera remise au conducteur de l'entreprise de dépotage et qui la présentera au technicien de la station d'épuration avec le bordereau d'identification et de suivi des sous produits de l'assainissement. Le curage et le transport seront payés par le particulier à l'entreprise de dépotage. **La vidange et le traitement par la station d'épuration seront gratuits**.

ORDURES MENAGERES Le ramassage est assuré :

Le mardi matin des semaines impaires pour les déchets recyclables - Poubelle **JAUNE**
Le jeudi matin pour les ordures ménagères - Poubelle **VERTE**

RECUPERATION DE VERRE, VETEMENTS ET CHAUSSURES

Les containers sont situés à proximité des locaux techniques communaux
Pour le verre pensez à ôter les capsules, les bouchons, les couvercles, etc...
Ne pas laisser les emballages ayant servi au transport de ces objets
☎ 04 74 29 31 15 – Service : Environnement (CCPR)

DECHETTERIE DE SAINT CLAIR DU RHONE

☎ 04 74 78 05 84 **Toutes les déchetteries** de la Communauté de Commune du Pays Roussillonnais sont **accessibles gratuitement** en justifiant de votre domicile.

	Anjou		Sablons		Salaise sur Sanne	
	Hiver	Eté	Hiver	Eté	Hiver	Eté
Lundi	14h-18h	15h-19h	14h-18h	15h-19h	14h-18h	14h-18h
Mardi	Fermé		Fermé			
Mercredi	14h-18h	15h-19h	14h-18h	15h-19h		
Jeudi	Fermé		9h-12h	9h-12h		
Vendredi	14h-18h	15h-19h	14h-18h	15h-19h		
Samedi	9h-12h 14h-18h	9h-12h 15h-19h	9h-12h 14h-18h	9h-12h 15h-19h	8h-12h 14h-18h	8h-12h 14h-18h
Dimanche	Fermé		Fermé		10h-12h	10h-12h

	Péage de Roussillon		St Clair du Rhône		Ville sous Anjou	
	Hiver	Eté	Hiver	Eté	Hiver	Eté
Lundi	9h-12h 14h-18h	9h-12h 15h-19h	**9h-12h 14h-18h**	**9h-12h 15h-19h**	14h-18h	15h-19h
Mardi					Fermé	
Mercredi					14h-18h	15h-19h
Jeudi					Fermé	
Vendredi					14h-18h	15h-19h
Samedi					9h-12h 14h-18h	9h-12h 15h-19h
Dimanche	Fermé		Fermé		Fermé	

Hiver	Novembre Décembre Janvier Février
Eté	Mars Avril Mai Juin Juillet Août Septembre Octobre

Vous avez choisi de vivre à Saint-Prim, petit village de campagne, pour y savourer calme et tranquillité, et vous avez eu raison !

La campagne a ses charmes qui nécessitent quelques règles élémentaires permettant à chacun de profiter de sa liberté en respectant celle des autres.

NUISANCES SONORES

Par arrêté préfectoral, les travaux de bricolage ou de jardinage, réalisés par des particuliers, pouvant créer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, peuvent être effectués uniquement :

Les jours ouvrables	de 08 h à 12 h et de 14 h à 19 h 30
Le samedi	de 09 h à 12 h et de 15 h à 19 h
Les dimanches et jours fériés	de 10 h à 12 h

PROMENADE

Les sentiers de randonnée sont la vitrine du Pays Roussillonnais et nous souhaitons que chacun puisse en profiter pleinement.
Aussi, nous vous demandons de respecter le balisage en place et de ne pas le surcharger par un « balisage sauvage ». Il nous semble également important que le balisage mis en place pour une sortie unique soit enlevé après la manifestation.
Profitez des 4 chemins de randonnées qui partent du Centre Village de St Prim

AUTOMOBILISTES

Les problèmes de circulation automobiles et principalement de vitesse sont un souci permanent. Nous incitons les usagers à respecter ces limitations et nous attirons particulièrement leur attention en ce qui concerne la traversée du village. Il en va de la sécurité de nos écoliers et de tous les autres piétons. Nous demandons également aux usagers de respecter le stationnement. Il est interdit de laisser un véhicule en stationnement sur la voie publique.
Utilisons les parkings prévus à cet effet.

FEUX

Par arrêté préfectoral, les feux sont **interdits tout au long de l'année.**
Les végétaux sont acceptés gratuitement à la déchetterie.
Il en est de même pour les branchages et le taillage des haies.

AMENAGEMENT, MODIFICATION DE SON HABITATION OU DE SES ABORDS

Tous les travaux de ce type, quelle qu'en soit l'importance, doivent faire l'objet d'une déclaration en mairie.
Alors n'hésitez pas à contacter le secrétariat avant de commencer les travaux.

AUX AGRICULTEURS

Afin de maintenir les routes en bon état, il est recommandé aux agriculteurs de laisser sur les côtés une bordure d'au moins un mètre et de veiller à ne pas déposer de terre sur les routes lors des travaux de labour.

PROPRIETAIRES DE CHIENS

Ne le laissez pas hurler la nuit (c'est mauvais pour sa santé et son moral ! !), mais aussi aboyer durant des heures entières la journée. Il en va de la tranquillité de vos voisins.
Nous vous rappelons également que la divagation des chiens de toutes races est interdite de jour comme de nuit. Vous êtes responsable de tous les accidents qui pourraient advenir du fait de leur divagation.

Pour les CHIENS de 1ère et 2ème CATEGORIE

PERMIS DE DETENTION OBLIGATOIRE depuis le 1er JANVIER 2010

Les propriétaires de chiens d'attaque ou de défense (Cat 1 & 2) doivent être titulaires d'un permis de détention. Ce permis est délivré par le maire, sur présentation d'un certain nombre de pièces, notamment une évaluation comportementale du chien, réalisée par un vétérinaire, et une attestation d'aptitude du maitre décernée par un formateur agréé.

Le défaut de permis de détention est puni de 3 mois d'emprisonnement et de 3 750,00 € d'amende.

L'atteinte involontaire à l'intégrité des personnes et l'homicide involontaire provoqués par un chien sont punis de 2 à 10 ans d'emprisonnement et de 30 000 € à 150 000 € d'amende

NEIGE

L'agent communal s'emploie à déneiger le plus rapidement, sans pouvoir être partout dans l'heure qui suit les premiers flocons. De même, le stock de sel est réservé en priorité à la voirie communale et aux abords des bâtiments communaux (mairie, école).
Nous vous conseillons de prévoir, à l'approche de l'hiver, un équipement minimum (chaînes ou pneus neige) vous permettant de circuler du mieux possible avant que les routes ne soient dégagées.
De même, n'hésitez pas à vous procurer 1 ou 2 sacs de sel : cela vous sera fort utile pour nettoyer votre cour et l'accès à votre garage.
Merci par avance de votre compréhension.

COMPTEUR & DISTRIBUTION D'EAU POTABLE

Chaque abonné doit prendre toutes les précautions utiles pour assurer une bonne protection de son compteur d'eau contre le gel ; sinon il serait responsable de sa détérioration.

Protégez votre compteur du gel à l'aide de matériaux isolants. Attention : ne pas utiliser de la laine de verre qui va se gorger d'eau dans un milieu humide et donc perdre son pouvoir isolant.

L'abonné n'est jamais fondé à solliciter une réduction de consommation en raison de fuites dans ses installations intérieures à la propriété, car il a toujours la possibilité de contrôler lui-même la consommation indiquée au compteur.

Nous conseillons de surveiller l'index de votre compteur régulièrement pour remarquer toute consommation anormale. Si le compteur tourne sans aucune utilisation, il y a sûrement une fuite.

Pour les abonnés distribués par la SDEI, maintenant LYONNAISE DES EAUX, vous pouvez suivre votre consommation sur internet :

https://www.eau-en-ligne.com/ma-consommation/historique-de-consommation

COMPTEUR & DISTRIBUTION D'EAU POTABLE

Merci de contacter le Syndicat Intercommunal des Eaux St Clair – St Prim – Chonas l'Amballan

☎ 04 74 79 99 64 de 8h à 12h les jours ouvrables

LES FRUITS DU
Val Qui Rit
Jérôme JURY - Producteur

TRAITEMENT DES CHARPENTES - ISOLATION DES COMBLES
NETTOYAGE ET TRAITEMENT DES TUILES - SABLAGE
Avant
GIBERT
TRAITEMENT ISOLATION
Après
Injection traitement du bois
ZAE de Champagne
25, rue Louis Gillot
07300 TOURNON-SUR-RHÔNE
Tél. 04 75 07 23 60
www.gibert-traitement-bois.fr /E-mail : ets.gibert@wanadoo.fr
LAMASTRE
Tél. 04 75 06 43 43
Certificat Biocide

Esprit Pain
Z.A. de Varambon
38370 St CLAIR DU RHONE
Tél. 04 74 54 37 10

COMMISSION VOIRIE TRAVAUX

De nombreux travaux de plus ou moins d'envergure ont été réalisés cette année.

Le plus gros chantier entrepris par la commission travaux est la mise aux normes Ad'AP des bâtiments communaux (école, mairie, église …).
Ces travaux sont obligatoires et destinés à améliorer le quotidien des personnes handicapées ou malvoyantes.
Ces mises aux normes intérieures et extérieures concernent la signalisation, l'éclairage ainsi que l'amélioration à certains accès. Tous ces travaux commencés cette année qui étaient techniquement réalisables par nos soins l'ont été pour limiter les coûts et se poursuivront en 2018.
Les autres travaux (marquage au sol, électricité…) nécessitant des compétences et du matériel plus spécifique ont été sous-traités.

De nombreux travaux de bricolage ont été réalisés par nos soins à l'école avant la rentée des classes …peinture, porte manteaux, étagères mais aussi d'autres en sous-traitance : vidéo projecteur interactif, volet roulant, ventilateur d'extraction, etc...
Quelques équipements sont tombés en panne cette année, le plus pénalisant étant le brûleur de la chaudière école et mairie début décembre en pleine période de froid. La société E2S auprès de laquelle nous avons un contrat d'entretien a fait le maximum pour nous dépanner au mieux et remplacer le brûleur défectueux et ancien.
L'amélioration de notre réseau d'éclairage est réalisée en fonction de nos moyens et en fonction du subventionnement par le SEDI auquel nous avons concédé notre compétence éclairage public en début de mandat.
La neige est tombée le 18 Décembre. Malheureusement une panne imprévue n'a pas permis à Patrick RIVOIRE d'être opérationnel de bonne heure.
Pour les travaux de débroussaillage, une épareuse plus robuste a remplacé une première acquisition mal dimensionnée, achat mutualisé avec nos voisins de CHONAS L'AMBALLAN.

Remerciements à toute l'équipe commission travaux et à notre agent communal pour leurs investissements de tous les jours.

BUDGET

LES FINANCES DE LA COMMUNE - le Budget

FONCTIONNEMENT	BUDGET PRIMITIF de la commune de SAINT-PRIM

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	BP 2017
011 Charges à caractère général	259 805 €
012 Charges de personnel	311 041 €
014 Atténuations de produits	- €
022 Dépenses imprévues	1 000 €
042 Opérations d'ordre entre section	14 245 €
065 Autres charges de gestion courante	160 900 €
065 Déficit budget locaux commerciaux	70 531 €
066 Charges financières	50 013 €
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	**867 535 €**
023 Virement à la section investissement	283 167 €
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	**1 150 702 €**

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	BP 2017
013 Atténuations de charges	- €
042 Opérations d'ordres entre sections	- €
70 Produits des services	73 300 €
73 Impôts et Taxes	637 535 €
74 Dotations et participations	117 570 €
75 Autres produits gestion courante	17 488 €
76 Autres produits financiers	3 €
77 Produits exceptionnels	- €
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	**845 896 €**
002 Excédent antérieur reporté	304 806 €
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	**1 150 702 €**

	Avec déficit budget locaux commerciaux
Resultat	**- 21 639 €**
Resultat cumulé	**283 167 €**

hypothèse retenue pour 2017 :
intégration des déficits commerciaux cumulés antérieurs, 70.531 €

INVESTISSEMENT	

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	BP 2017
040 Opérations d'ordre	- €
16 Emprunts et dettes assimilées	76 263 €
20 Immobilisations incorporelles	62 486 €
21 Immobilisations corporelles	79 631 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	**218 380 €**
Pour investissements 2017 à 2019	336 189 €
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	**554 569 €**

RECETTES D'INVESTISSEMENT	BP 2017
024 Produits de cession	1 200 €
040 Opération d'ordre - Amortissements	14 245 €
10 Dotations Fonds divers et réserves	99 792 €
13 Subvention d'investissement	16 902 €
16 Emprunts et dettes	- €
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	**132 139 €**
001 Solde d'exécution d'inv reporté	139 263 €
021 Virement de la section de fonct.	283 167 €
RECETTES D'INVESTISSEMENT	**554 569 €**

Resultat	**- 86 241 €**
Resultat cumulé	**53 022 €**

hypothèse retenue 2017 : une subvention d'investissement de 47,946 €, amortissable sur 10 ans, est affectée au B. annexe Locaux Commerciaux

En cette année budgetaire, la rigueur nécessaire est dûe aux baisses des subventions de l'état principalement

INVESTISSEMENTS -- BP2017		
Ecole	tableau interactif	3 500
""	vestiaires du personnel	500
Communication	panneau ext.monde economique	3 000
Mairie	armoire-coffre documents mairi	1 300
""	études P.L.U.	15 000
""	copieur kiocera	4 308
""	2 chaises au secrétariat	500
""	chaises - salle du conseil	2 241
""	goudronnage au lotiss. de Morda	20 150
Sce Technique	attelage de la remorque	893
Centre- village	aménagement "cour "primaire	2 000
Acquisitions terrains	terrain Don- P.Barge 600m²	300
""	terrain Don P.Barge 15 m²	300
Sécurité mise en conform.	palier-trottoir de la creche	3 000
""	doc.Unique et Socotec	2 000
	Ad'ap. Handicapés 2017	42 136
	I NVESTISSEMENTS	101.128 euros ttc

BUDGET annexe Locaux Commerciaux	
LOCAUX COMMERCIAUX	**BP2017**
FONCTIONNEMENT	
Dépenses	13 268 €
Recettes	77 131 €
Resultat	**63 863 €**
Resultat cumulé	**0**

LOCAUX COMMERCIAUX	BP2017
INVESTISSEMENT	
Dépenses	7 989 €
Recettes dont subv. Commune 47.986	55 190 €
Resultat	**47 201 €**
Resultat cumulé	**0**

le résultat cumulé des locaux comm. est ainsi ramené à zéro.

SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT DU BASSIN HYDRAULIQUE DE LA VAREZE

Information 2017 Varèze - Suzon – Saluant

Un petit rappel pour les nouveaux arrivants de votre commune.

Les 14 communes des bassins versants Varèze, Suzon, Saluant adhérentes au syndicat sont :

Cour et Buis, Montseveroux, Monsteroux-Milieu, Vernioz, Assieu, Cheyssieu, les Côtes d'Arey, Reventin-Vaugris, Auberives/Varèze, Saint Prim, Clonas S/Varèze, Chonas l'Amballan, Saint Clair du Rhône, Saint Alban du Rhône.

Ces communes se sont regroupées en 1973 pour former le syndicat mixte pour l'aménagement du bassin hydraulique de la Varèze, son siège se situe à la mairie de Monsteroux-Milieu depuis l'année 2000.

Il a pour objectif de gérer le disfonctionnement des cours d'eau, l'entretien des berges et veiller à la qualité des eaux sur 50 kms et 160 km2 de bassin versant. Chaque commune a deux délégués titulaires et 1 suppléant qui siègent à chaque comité syndical. Le financement du syndicat est réalisé par les communes adhérentes, l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse, le Conseil Général de l'Isère et la région Rhône Alpes Auvergne.

Les travaux d'entretien et de réparations de berge sont exécutés sur demande des communes exclusivement dans le cadre de la protection des biens publics. Les travaux concernant la protection de berge privée sont réalisés par les propriétaires riverains intégralement à leur charge, ce qui n'exclue pas d'établir un dossier de loi sur l'eau auprès de la direction départementale des territoires de l'Isère (DDT 38).

Tous les travaux effectués sur les cours d'eau, les berges et les zones humides sont réalisés sous la maitrise du syndicat qui établit les dossiers de la loi sur l'eau (article L214 du code de l'environnement). Ces travaux sont exécutés sous le contrôle de l'autorité supérieure préfecture, service environnement de la DDT 38 et de l'Agence de la Biodiversité (police de l'eau).

La cartographie des zones humides et des znieff (zone naturelle d'intérêt faunistique et floristique ainsi que les documents nécessaire pour établir les dossiers de loi sur l'eau peuvent être consultés sur internet, la Varèze étant en znieff 1.

Compte rendu d'activité du syndicat 2017

Informations

- Dans le cadre de la construction d'une passe à poisson à Auberives, un marché public a été présenté à la concurrence en juillet 2017, celui-ci s'est avéré fructueux, la société Montagnier TP a été choisie pour la somme de 106 833 € HT. Les travaux vont débuter à partir de mai 2018.
- A la demande de la Chambre d'Agriculture du Conseil Général 38 et de la DDT 38 nous avons la charge de construire un seuil de contrôle d'étiage sur la Varèze nécessaire aux irrigants, pour l'instant cette opération est en étude à la société EAU et TERRITOIRE de Grenoble.
- Végétalisation des berges du Saluant

Cette opération c'est terminée cette année sous la maitrise de Mr Pierre VALVERDE, vice-président chargé du Saluant qui a œuvré sans compter pour faire aboutir ce projet. Les plantations ont été réalisées en 2017 au cours des mois novembre et décembre, sur un linéaire de 2km500. Les travaux ont été exécutés par les chantiers de réinsertion de l'ONF.
La somme engagée pour cette réalisation et de 24 948 € HT financé par le Conseil Départemental, la Région Rhône Alpes auvergne, la Fédération des Chasseurs de l'Isère et les communes riveraines du Saluant. Cette opération a été réalisée dans le cadre de la continuité écologique à l'initiative du Parc du Pilat Elargie.

Travaux réalisés en 2017 en investissement subventionnés par le Conseil Départemental avec dossiers de la loi sur l'eau :

SMABHV constitution de 8 dossiers loi sur l'eau rubrique 3.1.5.0.
Monstseveroux « Les bournes » réparation d'un seuil de protection du pipeline Trapil.
Cour et Buis « stade » réparation de 2 anses d'érosion en rive gauche, pose de pieux dans le lit du ruisseau du village.
Cheyssieu « Pont de l'Argentine » réparation d'une anse d'érosion e rive droite 50m en amont du pont.
Cheyssieu « stade » installation d'un passage à gué temporaire pendant la durée des travaux sur le pont.
Auberives /Varèze « Les Grenouillères » réparation d'une importante anse d'érosion en rive droite.
Assieu « La Charina » Réparation de 5 épis en pieux battus sur la protection d'une anse d'érosion.
Assieu « La Passerelle » mise en place de 5 épis de protection d'une anse d'érosion en rive gauche 100m en amont de passerelle.
St Prim « station de pompage » profilage de la berge en rive gauche sur 300 m au droit de la station.

Travaux réalisés en 2017 en fonctionnement
L'entretien des berges a été réalisé par l'ONF par les équipes de réinsertion pour une durée de 32 jours.
Broyage et curage sur le Saluant sur une longueur de 1000 m à Saint Prim.
Défrichage et terrassement de la berge en rive gauche du Suzon au Côtes d'Arey.
Remise en état des passages à gué de la Charina, du pont de l'Argentine et du Bontemps.

Information sur la GEMAPI

Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations

2018 sera une année de transition importante pour les syndicats de rivière qui vont subir une profonde restructuration en 2018-2019.

Suite à plusieurs réunions organisées sous l'égide de M. BARBIER Président du C.D. 38 le département serait divisé en 4 grandes structures avec compétences GEMAPI reliées à un pool d'ingénierie unique.
3 scénarios concernant les périmètres de compétence sont à l'étude actuellement pour déterminé les bassins versants qui seraient jumelés. Ces structures nouvelles percevraient l'impôt GEMAPI permettant leur fonctionnement et les investissements. Il se peut qu'avec la mise en place de ces structures importantes que la proximité ne soit plus qu'un lointain souvenir.
Le Président Max RIBAUD et le comité syndical de la Varèze du SMABHV vous souhaitent de bonnes fêtes et une excellente année 2018.

Siège du syndicat mairie de Monsteroux-Milieu- 04 74 57 83 50
110, chemin de la Varèze
Permanence tous les mardis matin

Le Président du SMABHV
Max RIBAUD

SYNDICAT INTERCOMMUNAL

Le syndicat Intercommunal gère les installations dont il est propriétaire, situées chemin des Fontenettes sur la commune de St Prim.
Ces installations sont destinées aux associations de l'une ou de l'autre des deux communes.
A leur disposition :

- La salle polyvalente (dénommée aussi salle d'animation rurale)
- Des salles de réunions et des vestiaires
- Deux terrains de football; un terrain d'entraînement et le terrain d'honneur
- Deux terrains de tennis
- Un dojo
- Deux terrains de boules

La salle polyvalente est en outre mise à la disposition de la population qui peut la louer, le week-end uniquement, pour leurs événements familiaux.
S'adresser au secrétariat de la mairie de Chonas l'Amballan (04 74 58 81 48). Tarif : 450 €

Le syndicat est piloté par un conseil syndical composé à parts égales de conseillers de Chonas et de Saint Prim
– 6 par commune dont 3 titulaires et 3 suppléants.

Le budget du syndicat est constitué essentiellement de la contribution des deux communes au prorata du nombre d'habitants. La contribution est actuellement de 48 € par habitant. A cette contribution vient s'ajouter, pour une part plus modeste, le produit des locations évoquées ci-dessus.

Le syndicat assure le fonctionnement et l'entretien de l'ensemble des installations.
Avec un budget contraint le syndicat s'efforce d'entretenir au mieux les installations et de les améliorer voire de les développer.

Amélioration : En 2017 nous avons réalisé, suite au diagnostic énergétique le remplacement des fenêtres du dojo, compléter l'isolation au niveau de la mezzanine du dojo, changer la porte de la salle côté parking.
Nous avons acquis de nouvelles tables pour renouveler les anciennes vieillissantes et aussi pour des tables plus légères.
Et également des tables rondes très appréciées par les locataires, plus conviviales lors des repas de famille.
Autre fonction de l'espace intercommunal, il accueille pendant les congés d'été le centre aéré des 4 communes associées : Chonas, Les Côtes d'Arey, Reventin-Vaugris et St Prim

TÉLÉTHON : Le syndicat intercommunal organise le Téléthon en alternance avec les communes de Reventin-Vaugris et Les Côtes d'Arey, soit une année sur trois. Ce sera le cas en 2018.
Rendez-vous en décembre 2018.

Composition du conseil syndical.
Elus de Chonas l'Amballan : Jean Andrieux ; Jonathan Buisson ; Jean-Jacques Caron (Vice-président et trés
Jean-Jacques Plasson ; Marie-Rose Salomon ; Lucette Tournier-Girardon
Elus de St Prim : Yoann Chardon ; Daphné Gault ; Didier Gerin ; Alain Guilloton (Président) ; Noélie Lascc

SOU DES ECOLES

Le Sou des écoles est une association dont la vocation est le financement de divers projets pédagogiques mis en place par les enseignants de l'école.
Les fonds nécessaires à ce financement sont récoltés sont lors d'événements festifs et familiaux.
Ainsi grâce aux efforts de ses membres pour l'organisation et la participation des parents d'élèves, des habitants de Saint Prim et des communes avoisinantes, des activités sont proposées gratuitement à nos enfants pendant le temps scolaire comme par exemple et selon les années :

activité et sortie vélo, activité cirque, intervenant contes et spectacle, activité danse africaine.

L'association permet aussi de participer au financement de classes découvertes, sorties cinéma, sorties scolaires de fin d'année, etc….

Le bureau 2017/2018 se compose :
Président : Mickaël GALLIEN, Vice-président : Vanessa DUPEYRON, Trésorière : Ingrid CLEMENT
Vice-trésorier : Stéphanie BESSON, Secrétaire : Caroline GUY, Vice-secrétaire : Damien GARDETTE

Le bureau est secondé par des membres :
Cédric ZOK, Sandrine BONNAY, Emilie CHAMAGNE, Ingrid CLEMENT, Frank COSTA, Céline DEFOUR, Gilles GARCIA, Damien GARDETTE, Magalie GONZALEZ, Caroline GUY, Amina MACHILLOT, Cyril PEREZ, Julie POTILLON, Lugdiwine JULIEN, Sébastien SOY, Nancy FORNER, Dolorès CLENCON, Anne-Laure SAUVAYRE, Emilie PORTE.

Chacun participe selon ses disponibilités et ses moyens mais toujours dans la bonne humeur !
Toute aide ponctuelle est bien entendu la bienvenue.

NOS MANIFESTATIONS POUR 2017 :
- LOTO le dimanche 21 janvier
- Vente de Pizzas (11 janvier, 8 février, 8 mars et 5 avril)

Vous êtes aussi informés par les affichages et facebook.

- Foire aux fleurs et Vide-grenier le dimanche 22 avril
- La Saint Primoise le dimanche 27 mai 2018
- La kermesse

La matinée Moules-Frites et la vente de sapins ont connu un bon succès.

Le sou des écoles va financer cette année :

des draisiennes pour les maternelles,

sortie cirque et théâtre, intervention d'un conteur…

Nous remercions les parents d'élèves mais aussi les habitants de Saint Prim qui viennent nous apporter leur soutien au travers des diverses manifestations.

J'aime http://fb.me/SouStPrim @SouStPrim

ECOLE PRIMAIRE DU VILLAGE

RENTREE 2017-2018

Lundi 4 septembre 2017, les jeunes saint-primois, comme tous les élèves en France, retrouvent les bancs de l'école ; moment de joie et de retrouvailles pour les plus grands et d'émotion pour les plus jeunes qui rentrent en petite section de maternelle.

Près de 131 élèves sont accueillis cette année à l'école.

Nouveauté : le retour à la semaine à 4 jours aux horaires habituels.

En effet, et comme l'avait permis par décret le nouveau ministre de l'éducation Jean-Marie Blanquer, les enfants ne viendront plus à l'école les mercredis matin.

La décision fut prise en conseil d'école et validée par les services départementaux de l'éducation nationale dès le début du mois de juillet, la décision motivée par l'intérêt des enfants.

5 CLASSES

PS/MS : Christine CHATAGNIER /Laurène VITTOZ, ATSEM Marie-France DEZARNAUD

MS/GS : Sandrine CAMPION, ATSEM Catherine CONSTANTIN

CP/CE1 : Stéphanie BEAURAIN

CE1/CE2 : Gaëlle BRANDLE/ Laurène VITTOZ

CM1/CM2 : Virginie AIME / Laurène VITTOZ

Projets et activités :

Cette année les activités proposées aux enfants seront tournés vers l'art sous toutes ses formes : arts visuels, musique les vendredis avec Gilles Garcia, contes pour les plus petits avec la compagnie des 3 Chardons , arts graphiques , cinéma , venue d'un animateur afin de réaliser une fresque, visites de musée .

Après l'esprit, vient les activités sportives comme la natation ou le vélo.

Travaux achats :

Durant l'été quelques travaux ont été réalisés par la commune comme la pose de porte-manteaux, d'étagères, le nettoyage des sols plastiques….

Et la commune a équipé la classe des CM1-CM2 d'un vidéo projecteur interactif VPI , les élèves pourront se familiariser avec les méthodes utilisées au collège

Les inscriptions pour la rentrée prochaine (enfants nés en 2015 et les nouveaux arrivants) ou en cours d'année, merci de vous rapprocher de la directrice au 04 74 56 41 55

Photos prises lors des temps périscolaires.

LE RESTAURANT SCOLAIRE ET SERVICES PERISCOLAIRES.

CONTACTS Service périscolaire

Par tel au 0474567703 ou par mail periscolaire@saint-prim.fr

Logiciel d'inscription
www.logicielcantine.fr

Les modalités d'inscription et le règlement des services périscolaires sont disponibles sur le site de la commune

LE RESTAURANT SCOLAIRE

Chaque jour quatre-vingt enfants se retrouvent pour partager le déjeuner et ils sont accueillis par Christine, Sylvie, Cathy, Marie-France, Gwendoline et Céline.

Les repas sont toujours préparés par la société GUILLAUD traiteur dont le maitre mot est l'élaboration d'une cuisine traditionnelle, familiale et établie par une diététiciennes confirmées. Leur politique d'achat est orientée vers des circuits courts dont certains sont issus de l'agriculture biologique (signalé sur les menus par une pastille verte).

Dans l'année des menus à thème leur sont proposés : Noël bien évidemment, cuisine étrangère, semaine du goût et ils ont eu la joie de recevoir la visite d'un Food-truck le jeudi 11 janvier qui leur a proposé de déguster de merveilleuses ravioles de Romans

Les menus sont affichés sur les panneaux de l'école, de l'accueil périscolaire ou sur le site de la commune (**saint-prim.fr**).

Les inscriptions sont **obligatoires,** elles se font via le logiciel et selon les modalités consultables sur le site de la commune ou sur le logiciel d'inscription.

TARIFS 2017-2018 : 3,56 LE REPAS

ACCUEIL PERISCOLAIRE/GARDERIE

Elle fonctionne : lundi, mardi, jeudi vendredi

De 7H15 à 9H / 16H30 à 18h45

Je suis surveillé(e) par des animateurs : Sylvie, Marie-France, Cathy, Gwendoline qui nous a rejoint cette année et parfois Céline. Elles ont toutes suivies des formations (comme le BAFA) pour m'accueillir dans les meilleures conditions.
Pendant le temps de la garderie, je peux jouer dessiner, participer à des activités manuelles à thème, lire, découvrir de nouveaux jeux de société, ou même de rien faire si je suis fatiguée ou pas envie.

Cette année, un service de prêt de livre a été mise en place pour les plus petits

Ainsi, si certains parents souhaitent se délester de livres…;

La commune s'est abonnée à ludothèque de st Maurice l'exil pour pouvoir proposer toutes les 3 semaines de nouveaux jeux.

Les Nouvelles Activités Périscolaires / NAP

Par délibération en juin 2017, le conseil municipal a décidé de supprimer les nouvelles activités périscolaires mais il a pris l'engagement de proposer régulièrement des activités diversifiées aux enfants lors des temps de garderie.

LÉO LAGRANGE

MISSION D'ANIMATION
REVENTIN-VAUGRIS, CHONAS L'AMBALLAN, LES COTES D'AREY, SAINT PRIM

La mission d'animation est le résultat du partenariat entre quatre communes ayant la volonté de proposer des actions en direction de l'enfance et la jeunesse et la Fédération Léo Lagrange, association reconnue d'utilité publique professionnelle de l'économie sociale et solidaire.

Elle propose de l'accueil de loisirs pour les enfants et les jeunes de 3 à 17 ans qui sont des temps de rencontres, d'échanges et d'animations variées. Tous peuvent en fonction de leurs besoins ou de leurs goûts trouver ce qu'ils attendent. Etre à l'écoute, être force de propositions dans le respect des règles et des autres sont les objectifs de toute une équipe.

⇨ Périodes de fonctionnement

L'accueil de loisirs 3-11 ans	*L'espace Ados*
▪ **Les mercredis** ▪ **Les petites vacances scolaires : Hiver, Printemps, Automne** ▪ **Les vacances d'Eté : juillet, ainsi que 1ère et dernière semaines d'août**	▪ **Les petites vacances scolaires : Hiver, Printemps, Automne** ▪ **Les vacances d'été : juillet, ainsi que 1ère et dernière semaines d'août**

⇨ Lieux d'accueil

Suivant les périodes l'accueil de loisirs 3/11 ans est sur des lieux précis :

Les mercredis	Les petites vacances	L'été
Périscolaire de l'école de SAINT- PRIM	Périscolaire de l'école P. Vincensini à Reventin-Vaugris	Salle polyvalente Chonas/St Prim

Le Secteur Ados fonctionne toute l'année au local des Cotes d'Arey.

⇨ Restauration

Pour les vacances scolaires et les mercredis, les repas sont confectionnés par la cantine de Reventin-Vaugris

⇨ Chiffres de l'année

Pour l'année 2017, c'est 324 enfants et ados différents issus de 223 familles principalement des 4 communes qui ont été accueillis dans le cadre des diverses propositions d'activités, les camps, les soirées….

Mais plus particulièrement 77 enfants sont issus commune de Saint-Prim dont 15 ados.

Points sur l'année écoulée

Tout au long de cette année, divers Thèmes ont été abordé : Hiver 2017 «Les Barbapapa », Printemps 2017 «Astérix et Obélix», Eté 2017 «A La manière de…», Automne 2017 « Fantastique ».

Nous nous appuyons sur ces thèmes apporter une réelle plu value éducative et pour répondre à des objectifs tels que : Sensibiliser à la différence, amener l'enfant à faire des choix, générer de l'autonomie sur les actes de la vie quotidienne, développer l'imaginaire ……

Depuis cette année 2017 nous organisons l'accueil de loisirs du mois de juillet. Sur cette période nous avons proposés des nuitées et des séjours ont été organisés pour développer l'autonomie et l'ouverture sur les autres :

2 nuitées en juillet pour les 6/11 ans organisés au stade Chonas/St Prim qui a réuni à chaque fois 24 enfants. Un séjour 8/11 ans qui se déroula à Thoissey dans l'Ain en collaboration avec d'autres centres de loisirs. 17 enfants de nos communes y ont participé.

Nous avons également proposé 2 séjours ados : le 1er à Buis les Baronnies dans la Drome et le 2ème à Porcieu Amblagnieu. Chaque séjour à réuni 11 et 16 jeunes.

Depuis le 1er septembre 2016, Les communes ont renouvelé le partenariat avec l'association Léo Lagrange Centre Est en lui confiant de nouvelles actions. Une nouvelle organisation a donc été faite :

- Catherine Bonneton, responsable de la mission d'animation et coordinatrice des actions du Contrat Enfance Jeunesse
- Cécile Chabirand, directrice accueil de loisirs, référente enfance et actions familles
- Justine Dufour, directrice accueil de loisirs, référente jeunesse, coordinatrice NAP pour Les Cote d'Arey

Depuis cette nouvelle organisation nous avons proposé des actions familles qui ont réunis à chaque fois un minimum de 25 personnes :
Petit déjeuner Parents Enfants, Matinée Jeux, Veillée sous les étoiles avec repas partagé, « En cas d'expression », Sortie Bowling.
Tous ces actions sont des temps privilégiés qui nous permettent de discuter, partager, échanger avec les familles et bien sur les enfants.

Sur l'année 2018 d'autres actions seront mises en places.

Notre projet

Des Loisirs éducatifs pour les enfants et les jeunes qui permettent au quotidien d'émoustiller la curiosité, le plaisir, la découverte, l'esprit d'initiative, l'entraide, le dépassement de soi…. Le vivre ensemble !!!
Un projet pour accompagner les enfants et les adolescents à devenir les adultes de demain, tolérants, généreux, citoyens et respectueux de l'environnement.
La notion de respect, de responsabilisation, d'apprentissage de la citoyenneté et d'accueil de la différence sont vécues au quotidien.

Pour tous renseignements : Mission d'Animation Léo Lagrange Centre -Est
BONNETON Catherine
Hôtel de ville
1 Place des Arelis
38138 Les Cotes d'Arey

06.87.85.27.49
Email : catherine.bonneton@leolagrange.org

LE C C A S

Le Centre Communal d'Action Sociale

Le CCAS est un établissement public communal qui gère et coordonne les actions sociales de votre commune. Il est organisé en conseil d'administration et dispose d'un budget propre alimenté par une participation communale votée par le conseil municipal et de dons privés de Saint-primois.

Composition :

Président de droit : Didier Gerin, Maire

Animatrice : Daphné Gault, adjointe aux affaires sociales

Membres-élus et nommés par le conseil municipal : Sandrine Bonnay, Marie-Claude Clamaron, Pascale Jury, Noëlie Lascol.

Membres extérieurs : la composition du CCAS a connu quelques changements au cours de l'année écoulée avec le départ de Mmes Monique Chiera et Annette Fayat. Nous tenons à les remercier pour leur aide précieuse et leur bonne humeur.

Ainsi, nous saluons l'arrivée de Sylviane Monnot et de Daniel Prunt qui accompagneront Annick Mouraret et Pierre Guillet toujours membres actifs.

Missions :

- Actions de prévention et de développement social en liaison avec les institutions publiques et privées.
- Instruire les demandes sociales en relation avec le département.
- Orienter et accompagner les personnes en difficulté.
- Dans le cadre de l'aide sociale, le CCAS assure la gestion de la téléalarme.
- Maintenir le lien entre les habitants

Repas des ainés

La journée du 18 Novembre fut très agréable pour les plus de 65 ans de notre commune conviés pour le traditionnel repas. Cette année, 110 personnes ont répondu présentes

Elles ont pu se régaler les papilles et se déhancher sur des airs joués par cadence 38 composé notamment de saint-primois.

Vous avez plus de 65 ans et que vous n'êtes pas inscrits sur les listes électorales, passez en mairie pour vous faire connaitre.

Les colis

Avant les fêtes de Noël, les membres du CCAS organisent la traditionnelle distribution des colis à destination des personnes âgées de plus de 70 ans qui n'ont pu se rendre au repas. Cette année, une soixante de colis ont ainsi été distribués.

Moment d'échange sur la vie dans la commune et les bobos de la vie.

Un moment aussi pour certain de rompre la solitude.

La téléalarme

Ce dispositif permet à l'abonné de se maintenir à son domicile. Par la simple pression du médaillon ou de la montre, les services de secours sont alertés et ils décident soit de déclencher les pompiers soit d'alerter les intervenants compétents. Ainsi abonnés et familles sont rassurés ; toute personne âgée peut en bénéficier, il existe des aides financières.

Renseignements en mairie : 04.74.56.42.70

Fête des mères : bienvenue aux bébés 2016

Pour la première année et quelques jours avant la fête des mères, le CCAS a invité les enfants nés en 2016 et leur famille.

Les mamans se sont vu offrir une rose et les enfants un magnifique bavoir personnalisé et confectionné par les brodeuses de l'ACL.

Moment de partage sous les gazouillis des jeunes saint-primois

Une brioche contre le cancer

Le samedi 21 octobre, une trentaine de bénévoles ou membres du CCAS sont passés de maison en maison pour vendre des brioches au profit de l'association ESPOIR dont la mission est d'apporter un maximum de confort et de soutien aux malades atteints du cancer . Le produit de la vente soit près de 1200 euros, servira aux financements de soins esthétiques et de la recherche sur Grenoble.

Le CCAS remercie les généreux donateurs, les bénévoles pour leur aide et vous donne RDV en 2019.

L'AUTOMNE DE LA VIE CHONAS-ST PRIM

L'automne de la Vie Chonas – St Prim a repris ses activités tous les jeudis à 14 heures, à la salle polyvalente.
Nous y pratiquons de nombreuses activités : pétanque, belote, scrabble, et jeux diverses.
Nous vous invitons à venir faire notre connaissance un jeudi après-midi sans engagement de votre part. VENEZ NOMBREUX

En 2017, anniversaire de Madame LESTAGE et Mme SERRANO qui ont fêté toutes les 2 leurs 90 ans.

Le bureau :
- Présidente : Michèle DERVIEUX
- Trésorier : René COROMPT – Adjoint : Thérèse GIRARDON
- Secrétaire : Antoinette SERRANO – Adjoint : Christiane CLO

Membres du bureau : Annette FAYAT, Mick ROUCHE, Mado RIVOIRE, Renée QUERLIOZ, Jean GENIQUET

Dates à retenir pour l'année 2018 :

- 11 janvier 2018 : galette des rois
- 11 février 2018 : concours de belote
- 22 mars 2018 : sortie journée gourmande à Tain l'Hermitage
- 26 avril 2018 : sortie musée de l'alambic et petit train en Ardèche
- 14 juin 2018 : repas
- 28 juin 2018 : pique-nique au stade de Chonas Saint Prim
- 6 septembre 2018 : reprise des activités
- 11 octobre 2018 : Assemblée Générale
- 11 novembre 2018 : concours de belote
- 13 décembre 2018 : repas de Noël

Nous gardons un bon souvenir de 4 de nos membres qui nous ont quittés cette année ;
Joseph CELARD, Jeanine GIOVANDO, Paulette GONTEL, Georges LENTILLON.

La présidente et les membres du Club de l'Automne de la Vie
vous souhaitent une bonne année 2018.

SAINT PRIM
CŒUR DE VILLAGE

L'objectif des membres de l'association est de fédérer la population St Primoise en proposant des animations susceptibles d'intéresser le plus grand nombre et toutes générations confondues :

L'année 2017 a été riche en événements :

- **Chasse aux œufs**

Samedi 15 Avril, environ 80 enfants, se sont lancés à l'assaut des œufs de Pâques, dans le cadre champêtre de la campagne Saint Primoise et sous les yeux admiratifs des parents.
Matinée très conviviale.

- **Concert Alain Hiver**

Le samedi 22 Avril, à la salle d'animation rurale de St Prim. Alain Hiver, a su conquérir un public nombreux par son charisme et son interprétation magistrale du répertoire de Jean Ferrat.

- **Fête de la musique**

Le 21 juin, en partenariat avec les restaurateurs du Carodam, Belle soirée d'été, intéressante par la diversité de la programmation musicale, qui a débuté par la chorale de Chavanay, l'air du temps, groupe vocal qui a été fort apprécié avec un répertoire varié, composé de chansons d'hier et d'aujourd'hui.
Puis le groupe de country, a envahi la piste, avec sa musique de cow-boy, et ses danses rythmées.
Pour enchaîner sur les percussions brésiliennes, le groupe, Takabatuke, a littéralement enflammé la foule présente.
Le DJ, dédié à cette chaude soirée, a conclu avec des musiques diverses et variées pour tout public.

- **Fête Nationale**

En collaboration avec le comité des fêtes de Chonas, et les municipalités de Chonas et de St Prim, soirée très animée, le groupe, les faux semblants, a assuré la partie musicale, avec en première partie chansons françaises et étrangères d'aujourd'hui, en seconde partie le bal qui reste un incontournable toujours très suivi sans oublier le feu d'artifice qui attire toujours la foule.

- Journées du patrimoine

Notre église revisitée par l'artiste Claude Rutault, attire toujours de nombreux visiteurs, pour clôturer ces journées, un concert de musique juive et de l'europe de l'est, par le groupe, Trio doina, a été proposé beau moment de partage musical.

- Balade gourmande

Le dimanche 1er octobre, 225 randonneurs ont parcouru 10 km, sur les sentiers balisés de St Prim. Le parcours était jalonné de plusieurs haltes gourmandes pour le bonheur des papilles gustatives. Apéritif composé de verrines, suivi d'un consommé de légumes proposé par les jardins de Corneyzin. Le plat traditionnellement a été servi au camping du bois des sources, un suprême de poulet accompagné d'un gratin dauphinois aux cèpes.

Pour clôturer, accueil chez Mr Jury, les fruits du val qui rit, pour le fromage et le dessert, fondant au chocolat, confectionné par la boulangerie, Esprit pain.

- **Matinée huîtres**

Le dimanche 10 décembre, malgré une météo déplorable, nous avons été contraint de nous replier, salle du conseil à la mairie de St Prim, les amateurs d'huîtres étaient au rendez vous, beau moment de convivialité.

- **Concert de Noël**

Le samedi 16 décembre, église de St Prim.
Quintet vocal sous la direction de Françoise Thaize-Tournier, chants de Noel, romantiques et contemporains, pour le plus grand plaisir de l'assistance.

COMPOSITION DU BUREAU LORS DE L'AG DU 27 JANVIER 2017
Frédérique FAURY (présidente)
Guy BATTAGLINI (vice-président)
Pierre GUIRONNET (trésorier)
Bernadette SAUZAY (secrétaire)

Autres membres :
Pierre CHATAIN, Reine CONSTANTIN, Cyril DUPEYRON, Gilles GARCIA, Anne Marie et Pierre GUILLET, Jacky LOBBE, Dominique LECLERCQ, Simone LEONE, Jean LOISON, Annick et Gilles MOURARET, Danielle NICOLLET, Christiane et Daniel PRUNT, Maryse RODEL, Bernadette et Gilbert SAUZAY, Bernard SEEMANN, Andrée VERRIER.

Dates à retenir pour 2018

Le Dimanche 18 Mars à 18h
en l'église de St Prim, polyphonies entre Corse et Caucase, par l'ensemble vocal, Les Ouates.

Le Jeudi 21 juin à partir de 19h, place du village	:	Fête de la musique
Le 13 juillet, stade de St Prim	:	Fête Nationale
Le 30 septembre	:	Balade Gourmande, départ du village.

L'ASSOCIATION SAINT PRIM CŒUR DE VILLAGE PRESENTE SES MEILLEURS VŒUX POUR L'ANNEE 2018

LA MUSE CHAMPÊTRE

Composée d'une vingtaine de musiciens, la Muse Champêtre anime corsos, fêtes villageoises, comices agricoles, défilés des classes, carnaval et bien sûr les cérémonies officielles.

Nos pupitres : flûtes traversières, clarinettes, saxophones, trompettes, basses, trombonne, batterie et percussions.

Nous répétons le vendredi de 20h30 à 22h30 sous la direction d'Hervé Gambonnet

N'hésitez pas, si vous faites de la musique, à nous rejoindre !
Contact : Véronique Poussière 06 76 16 12 92
Adresse mail :
lamusechampetre@hotmail.fr ou veronique.cady@orange.fr
Sans oublier notre page FACEBOOK !!

Et en ce début d'année Meilleurs voeux à tous !

A.C.C.A SAINT-PRIM

Cette année 2017 aura vu le renouvellement du bureau aux 2/3 puisque le secrétaire et le trésorier ont été renouvelés.

Président : Eric BRUZZESE
Secrétaire : Jean-Pierre CHARDON
Trésorier : Yves BIESUZ

En ce qui concerne le gros gibier, le plan de chasse Chevreuil a été réalisé avec 3 prélèvements, ainsi que 2 sangliers. Indépendamment les problématiques de petit gibier perdurent, surtout en ce qui concerne les lapins dont la population décline. Les lâchers de gibier à plumes permettent cependant de maintenir quelques nichées de perdrix ou faisans qui se défendent de mieux en mieux au fil des ans, malgré la prédation et surtout la divagation de chiens et de chats.

Nous poursuivons nos efforts d'aménagement du territoire avec l'entretien des haies, chemins et installations de miradors afin de sécuriser la pratique de la chasse et l'utilisation de la nature par tous, avec l'accord des propriétaires terriens et l'aide précieuse de la municipalité.

Encore merci à tous ! Il nous faudra cependant à terme pouvoir bénéficier d'un local spécifique pour des raisons sanitaires et logistiques.

LANDRY NIVON
- ÉLAGAGE ABATTAGE -
Location de benne 4 et 6 M³
Pour déchets verts ou encombrant
1367 chemin de l'amballan
38121 Chonas l'amballan
06.73.79.29.12
siret : 52508635100018 Landry.nivon@gmail.com

K.M.R.
SARL
Livraison / distribution
de Fioul - Fioul hiver
GNR & Gasoil
PROFESSIONNELS & PARTICULIERS
300 ZA de juyeres
01150 VAUX EN BUGEY
04 74 38 07 94
06 08 42 81 60
kmrfioul@nordnet.fr
www.kmr-fioul.fr

SERPOLLET
AGENCE VALLEE DU RHONE
173 Chemin de Cumelle
69560 ST CYR S/ LE RHONE
Tél : 04.74.85.15.13
Fax : 04.74.31.71.49
agence.valleedurhone@serpollet.com
Site : www.serpollet.com

RESEAUX D'ENERGIES HTA - BT - GAZ
ECLAIRAGE - MISE EN LUMIERE
SIGNALISATION TRICOLORE
RESEAUX DE TELECOMMUNICATIONS

RENCONTRE AVEC UNE ENTREPRISE

Diplômée de l'Ecole d'Esthétique de Vienne depuis 2015, j'exerce le métier qui me passionne depuis 2 ans.

Je vous propose de pousser ma porte et venir découvrir toutes mes prestations.

Je mettrai tout mon savoir-faire et ma passion à votre service afin de vous garantir un moment de bien être optimal.

N'hésitez plus, prenez rendez-vous et venez me rencontrer au

309 chemin des Pierres 38370 SAINT PRIM

- 20 % sur votre Première visite
(Hors bon cadeau)

Sur rendez-vous uniquement en raison d'un autre emploi sur LYON

Portable : 06 41 71 25 32 (me laisser un message avec vos coordonnées je vous rappelle ou un sms)
Email : secretbeaute@gmail.com

Mes prestations :

Rituels visage & corps
Soins des mains et des pieds
Massages spécifiques
Epilations
Maquillage jour et soirée
Vernis semi permanent

Les produits utilisés en cabine sont également disponibles à la vente

De plus votre fidélité est toujours récompensée

Cumulez 4 prestations et bénéficiez de -20% sur votre 5ème soin au choix

Un anniversaire, une fête... Secret Beauté dispose de cartes cadeaux. Faites plaisir à vos proches en leur offrant un moment de détente.

Carte valable 6 mois et échangeable

BASE NAUTIQUE DE CONDRIEU – LES ROCHES

Vous connaissez tous, de près ou de loin l'espace de promenade idyllique qu'est la Base Nautique ainsi que ses multiples activités.

L'année 2017 a été riche en rebondissements pour cette dernière !

En effet, c'est au 1er décembre 2016 que le changement de gérant a opéré.
Et c'est Romain Valéry, jeune trentenaire toulousain qui a été choisi pour tenir ce rôle pour les 6 années à venir.

Dans un but de marquer un changement total de style, le nom a tout d'abord été modifié.
C'est ainsi que La Base de Loisirs – La Presqu'île a fait place à la Base Nautique de Condrieu – Les Roches.

Comme un changement ne vient jamais seul, toutes les activités ont été revues pour être améliorées et répondre au mieux à vos attentes.

C'est le restaurant, le premier à avoir été l'objet de ces changements.
Le restaurant « la Presqu'île », plutôt orienté restaurant gastronomique a fait place à la « Brasserie du Téléski » et sa cuisine plus traditionnelle, familiale et conviviale accessible à tous.
La Brasserie du Téléski est ouverte sur une période plus large, à savoir de mars à décembre.

La Plage et la baignade surveillée remportent toujours un franc succès auprès des habitants et des touristes pendant l'été.
Envie d'un rafraîchissement pendant la journée ? Le Bar de Plage propose boissons et petite restauration en juillet et août.

Du côté du Téléski Nautique, activité phare de la Base Nautique, les modules (obstacles flottants), des pontons flottants ainsi que tout le matériel de location pour pratiquer le kneeboard, le ski nautique et le wakeboard ont été changés permettant d'améliorer le confort des pratiquants, débutants et confirmés.
Activité accessible aux débutants et à partir de 10 ans !

Un peu en retrait, dans un espace clos et arboré, les Chalets vacances, d'une capacité de 5 à 7 personnes ont été équipés de la climatisation ainsi que du WIFI pour répondre au mieux aux attentes des résidents.
Le saviez-vous ? Les Chalets sont louables toute l'année, que ce soit pour une nuit ou pour un séjour prolongé. Pensez-y pour votre famille ou vos amis en visite dans la région !

Vous vous demandez ce que la Base Nautique pourra bien faire de plus à l'avenir ?
Ne vous inquiétez pas pour cela ! Ce ne sont pas les idées qui manquent !

Dès la saison 2018, trois nouvelles activités verront le jour, pour le plus grand plaisir des familles.

Effectivement, en mai, un Mini-Golf et un Accrobranche Junior permettront de faire plaisir aux petits comme aux grands.

Et pendant l'été, un Water Jump, sorte de grands toboggans aquatiques devrait venir étoffer les activités nautiques. On vous en dit plus très bientôt !

Nous avons hâte de partager ces belles années de la Base Nautique avec vous !

Restez connectés pour tout savoir :

- Facebook : Base Nautique de Condrieu – Les Roches
- Facebook : Téléski Nautique de Condrieu – TNC69
- Instagram : tnc69.condrieu
- Site internet : www.base-nautique-condrieulesroches.fr

Informations :
Base Nautique de Condrieu – Les Roches
1 Allée de la Presqu'île
69 420 Condrieu
Tél : 04 74 20 10 81
Mail : contact@base-nautique-condrieulesroches.fr
Site : www.base-nautique-condrieulesroches.fr

CALENDRIER DES FÊTES 2018

Janvier

Samedi 6 vœux du Maire de St Prim
Dimanche 7 vœux du Maire de Chonas l'Amballan
Vendredi 12 Soirée théâtre Comité des fêtes
Samedi 13 Repas dansant boules Chonas -St Prim
Samedi 20 Repas des St Vincent de Chonas et St Prim
Dimanche 21 Loto Sou des écoles St Prim
Vendredi 26 Assemblée générale St Prim Cœur de Village

Fevrier

Samedi 3 Repas chevreuil ACCA Chonas
Dimanche 11 Concours de belote Automne de la vie

Mars

Vendredi 2 AG du Comité des fêtes
Samedi 3 Soirée dansante du Tennis club
Vendredi 9 Carnaval APE
Samedi 10 Concours de belote St Vincent de St Prim
Jeudi 15 Soirée festival de l'humour à la salle polyvalente avec Manon Lopomme
Dimanche 18 Polyphonies entre Corse et Cause par l'ensemble vocal les Ouates St Prim Cœur de Village
Jeudi 22 : Samedi 24 et Dimanche 25 Sortie journée gourmande l'automne de la vie
Représentations théâtrale par le refuge de Gerbey

Avril

Samedi 7 Journée des adhérents AC
Boules : coupe de printemps 32doubles 3ème et 4ème division à 13h30
Samedi 21 Boules : qualificatifs doubles 4ème division à 8h
Dimanche 22 Foire aux Fleurs, Vide grenier Sou des écoles St Prim
Jeudi 26 Sortie musée de l'alambic et petit train en Ardèche l'automne de la vie
Samedi 28 Voyage St Vincent de St Prim

Mai

Mardi 8 11h commémoration armistice du 8 mai 1945
Lundi 28 Ludomobile à la SAR
Dimanche 27 Course la Saint Primoise Sou de écoles de St Prim

Juin

Vendredi 8 Boules : coupe de la société, 32 doublettes 3e et 4e division à 18h
Jeudi 14 Repas de l'automne de la vie
jeudi 21 Fête de la musique
Samedi 23 AG judo club Voyage St Vincent
Jeudi 28 Pique-nique de l'automne de la vie

CALENDRIER DES FÊTES 2018

Juillet

Samedi 7 concours de pétanque St Vincent de Chonas / St Prim

Vendredi 13 fête nationale - feu d'artifice à l'espace intercommunal

Samedi 14 boules : journée but d'honneur à 7h30

Août

Dimanche 5 concours de boules, challenge Philippe Maillard
32 quadrettes loisirs sur invitation à 8h

Dimanche 19 boules : challenge SAIP 16 doubles 3è et 4è division à 13h30
Challenge Honoré Viallet 32 simples 3e et 4e division à 9h
Challenge de la société 32 simples 4e division à 8h

Septembre

Samedi 15 Journée du patrimoine

Dimanche 16 journée du patrimoine

Dimanche 30 Balade gourmande St Prim Cœur de Village

Octobre

Jeudi 11 Assemblée générale Automne de la vie

Novembre

Dimanche 11 cérémonie armistice du 11 novembre 1918
Concours de belote Automne de la Vie

Jeudi 15 soirée beaujolais nouveau avec le comité des fêtes

Vendredi 16 AG de l'association de boules 18h salle du conseil à St Prim

Samedi 17 repas CCAS de St Prim

Dimanche 18 braderie APE

Vendredi 23 AG de l'association culture et loisirs

Samedi 24 soirée théâtre organisée l'ACL
Boudins à la chaudière ACCA Chonas

Décembre

Vendredi 7 Téléthon

Samedi 8 Téléthon

Jeudi 13 repas de noël l'automne de la vie

Samedi 15 repas CCAS de Chonas

Vendredi 21 vente d'escargots par le comité des fêtes

POUR SOUTENIR LE MAS DES CHAMPS

Siège social – Mairie de Saint Prim – 04 74 56 42 70 – d.gerin@wanadoo.fr

TOUS LES MEMBRES DE L'ASSOCIATION INTERCOMMUNALE
« POUR SOUTENIR LE MAS DES CHAMPS »
VOUS PRESENTENT LEURS MEILLEURS VŒUX POUR CETTE NOUVELLE ANNEE

- ✓ Soutenir l'établissement de soins de suite et de réadaptation en participant activement à son évolution.
- ✓ Agir pour l'amélioration du cadre de vie et du confort des patients.

Au 1er janvier 2017, le rapprochement préparé avec le Centre de Soins de Virieu est devenu effectif ; Il est né notamment de la mise en place d'une Directrice pour les 2 établissements (3 sites : Saint Prim / Virieu / Bourgoin Jailleu), Madame Karen PIZZABALLA, ainsi qu'une équipe de direction commune. Ce rapprochement de deux établissements de l'ORSAC permet de répondre aux attentes de l'ARS et de l'ORSAC. Il va permettre de porter une vision concertée des soins de suite sur le Nord Isère, pour l'association ORSAC. Le Mas des Champs poursuit la réorientation de son activité vers une prise en charge plus lourde (patients plus dépendants, charge médicale, soignante, rééducation plus lourde…) et également son orientation vers l'activité de cancérologie et des soins palliatifs. Par ce rapprochement, les établissements vont devenir un projet d'établissement commun, en lien avec les GHT du territoire (pour le Mas des Champs : le Groupement Hospitalier du Territoire de Vienne) et les partenaires privés.

C'est une étape importante pour le Mas des Champs, qui lui permet de sortir des discussions de « fermeture » ou de « transfert d'activité » avec l'ARS. Depuis novembre 2017, le Mas des Champs est en travaux, pour une mise en conformité de certains locaux, la création d'une salle de restauration pour le personnel, et l'agrandissement du parking. La prochaine étape de l'établissement est la visite de certification de la Haute Autorité de Santé, en mars 2018.

Le 22 juin s'est tenue l'Assemblée Générale de l'ORSAC avec un 'coup de chapeau' bien mérité à Pierre CHATAIN qui venait de terminer son mandat de Vice-président secteur jeunes.

Extrait du numéro ORSAC Liaison spécial AG 2017 : « C'est mon 3ème départ en retraite », remarquait celui qui fut vice-président de l'Orsac pendant 3 ans. Premier départ en 2004 : fin de son activité professionnelle de dirigeant d'une coopérative agricole ; il quitte ensuite son mandant de maire en 2008. Pierre Chatain avait rejoint l'Orsac en 2009 à l'occasion de l'intégration du Mas des Champs dans l'association. « J'ai découvert une autre vie que celle du monde agricole et j'en retiens aujourd'hui la richesse des relations humaines ». Le Président de l'Orsac – Jean-Claude Michelon a loué la capacité d'écoute et de recul d'un homme dont la sensibilité et l'engagement auront compté pour l'Orsac. Emu au moment de confier le secteur jeunes à Michel David, Pierre Chatain délivrait les deux enseignements qu'il a tiré de cette expérience : « on n'a jamais raison tout seul ; si on veut recevoir, on doit aller vers l'autre le premier ».

L'objectif de l'année 2018 : organiser une grande réunion, sur le 1er semestre 2018 en présence des grands élus et des maires et représentants des 40 communes adhérentes, qui concrétisera l'ancrage de l'établissement du Mas des Champs en tant que 'maillon' nécessaire et indispensable dans le système de santé au sein du GHT Rhône Sud Isère. Ce sera également une belle occasion pour revenir sur les 80 ans de l'association ORSAC fêtés comme il se doit le 16 novembre 2017 et d'accueillir la nouvelle administrative de l'Orsac pour le Mas des Champs – Mme Dominique LEBRUN.

Didier GERIN – Président / Serge CARMONA – Trésorier / Max PHILIBERT - Secrétaire

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DE CHONAS ST PRIM ST CLAIR DU RHONE

D'un point de vue administratif la mutualisation des compétences avec le SIGEARPE devrait connaitre une nouvelle étape après la mise en place cette année de la facturation unique. Au niveau technique révision complète d'une des deux pompes de la station de pompage . Remplacement également du système de télégestion entre la station de pompage et le réservoir de Mordant . L'ancien dispositif d'injection de chlore a lui aussi cédé la place à un nouvel appareillage d'analyse en continu adapté aux préconisations et contraintes de suivi et de traçabilité exigées désormais pour ce type de mesure.

Dépose pompe

repose pompe

remontage terminé

MAUVAISE ANNEE POUR LES POTEAUX

Notre commune a été confrontée à un record en ce qui concerne les poteaux ou câbles téléphoniques endommagés sur notre territoire. La majorité des responsables ne sont que difficilement voire jamais identifiés car ils ne s'arrêtent même pas la plupart du temps.

Ce qu'il faut faire à votre niveau sachant que la commune ne pèse pas beaucoup plus lourd qu'un particulier quant au délai d'intervention : Appeler votre fournisseur accès internet car c'est lui qui répercutera à ORANGE .Un renseignement important que vous pouvez leur donner ,c'est le numéro du poteau gravé sur la plaquette plastique bleue ou si le poteau est plus ancien sur un médaillon en métal , une photo est un plus .Appeler bien sur la gendarmerie si la situation présente un risque immédiat ,et la mairie pendant les heures ouvrables .

ASSOCIATION SAINT VINCENT

L'association des vignerons de la Saint Vincent s'est réunie en assemblée générale le 21 janvier 2017
Cette réunion s'est terminée par un sympathique repas.
Les membres du bureau :
Présidente : Annette Fayat Tél. : 04 74 56 48 91 mail : annette.fayat@sfr.fr
Vice président : Pierre Guillet - **Trésorière :** Danielle Nicollet **Secrétaire :** Christiane Prunt

Le conseil d'administration
MM Henri Gerin , Pierre Verrier
MM Gilbert Sauzay ,Henri Lardière
MM René Lescot , Maurice Rodriguez
Mr Gilles Dézarnaud
Mme Martine Hurtier

Nous avons été très nombreux à participer à nos activités de l'année 2017 en collaboration avec la Saint -Vincent de Chonas L'Amballan

- Concours de belote le 25 février 2017
- Voyage annuel : une journée " escapade dans le Bugey " 29 avril 2017
- Concours de pétanque : le 1er juillet 2017 qui s'est terminé par un repas friture

Pour l'année 2018
L'assemblée générale et le repas de la ST Vincent sont prévus le : 20 janvier 2018
Le voyage annuel : le 28 avril 2018
Le concours de pétanque : le 07 juillet 2018
Concours de belote : le 10 mars 2018

L'association des vignerons de la Saint Vincent a eu la peine d'accompagner en sa dernière demeure Mr Jacques MAMETZ.

ASSOCIATION CULTURE ET LOISIRS DES HABITANTS DE CHONAS ST PRIM

L'Association Culture et Loisirs des habitants de Chonas- St Prim et aussi des communes environnantes, offre à ses adhérents la possibilité de participer à de nombreuses activités dans différents domaines à la fois culturels, artistiques et sportifs :

Stages de dessin-peinture
Atelier mosaïque
Cours de langues, anglais
Initiation à l'informatique
Broderie, tricot, couture, patchwork
Poterie,
Atelier d'écriture
Gymnastique, Qi Gong, marche nordique
Randonnées pédestres.

Le montant de l'adhésion annuelle est de 13 € par an, à celle-ci s'ajoute la participation pour chaque activité.

Points forts de la saison 2016/ 2017 :
Journée des adhérents : 2 avril 2017
Assemblée générale : 25 novembre 2017
Soirée théâtre : 24 novembre 2017

COURS DE LANGUES :
Anglais :
Lieu :Salle d'Animation Rurale de Saint Prim – Chonas, le jeudi de 9h30 à 11h
Cotisation : **52€** par trimestre
Professeur : Alexandra Menzies, originaire de Auckland en New Zealand
Pratiquez la conversation autour de sujets d'actualité ou culturels
Enrichissez votre vocabulaire et votre grammaire.
Ces cours concernent les élèves ayant déjà un certain niveau.

INFORMATIQUE :
Mairie de Chonas l'Amballan dans les locaux de l'ancien salon de coiffure.
Participation : 25€ par an
Programme des cours :
Mardi de 9h à 10h30 et de 10h30 à 12h00 avec Marie-Pierre Marticorena : fonctionnement de l'ordinateur , classement dossiers et fichiers . retouche photos.
Mercredi de 17h30 à 19h30 avec Marc Leveugle : initiation tableur et traitement de texte, utilisation d'internet.

DETENTE ET SAVOIRS :
Salle d'Animation Rurale de St Prim – Chonas : le mardi et le jeudi de 14h à 18h.
Participation 20€ pour l'année
Lieu de convivialité où l'on échange des idées et des savoir-faire. Une saine émulation fait progresser chacune : brodeuses, tricoteuses, couturières etc …
Rien n'est imposé mais une participation est demandée pour faire vivre l'Association .
Des rencontres sont organisées avec d'autres clubs pour partager savoir-faire et idées.

L'atelier « ***Couture Plaisir*** « accueille dans une ambiance conviviale les adultes désireux d'apprendre les bases de la couture tout en se faisant plaisir. Les réalisations sont diverses : trousses, pochettes, cartables, sacs, coussins …

PATCHWORK :

Le patchwork est reconnu comme réalisation artistique à part entière.
Salle d'Animation Rurale **:** vendredi de 10h à 17h
Participation : 18 € par an

POTERIE :

A l'atelier de Poterie, 116, chemin du Mur Noir à Chonas l'Amballan
Bénédicte Clavagnier accueille les enfants, les adolescents et les adultes, qui désirent créer et réaliser des objets en faïence ou en grès pour une utilisation quotidienne ou décorative.
Les méthodes employées sont celles du colombin, du modelage ou par plaques.
Un cours pour enfants : le mercredi de 15h à 16h
La participation est de 38 euros par trimestre + le coût de la terre, de l'émail et de la cuisson.
Un cours pour adultes : le jeudi de 20h30 à 22h 30
La participation est de 55 euros par trimestre + le coût de la terre, de l'émail et de la cuisson.

ATELIER D'ECRITURE :

Salle d'Animation Rurale une ou deux fois par semaine
Animatrice : Brigitte Tenet
Vous avez envie de vous exprimer par l'écriture ? Venez découvrir le nouvel atelier d'écriture créative où vous apprendrez à oser produire vos propres textes.
Un atelier d'écriture est un lieu où l'on se divertit, où on est stimulé dans sa création, où l'on s'exprime à travers l'écrit en toute liberté, où l'on partage ses productions en toute simplicité.
Le respect mutuel entre participants est garanti par l'animatrice qui développe parallèlement le sens de l'écoute de l'autre et de l'esprit critique bienveillant.

Marche nordique :

RDV des marcheurs : devant la salle d'animation rurale de Chonas/Saint Prim, chaque semaine le vendredi à 10h30.

Randonnées :

A.C.L. INFO. RANDO. 2017/2018

DATES	LIEUX	H. DEP.	DUREE
10 SEPT. 17	**COL DE CLAVAN** BELLEDONNE - ISERE	6h	5 h 30
8 OCT. 17	**VALLEE DU CHORZIN** St. BONNET LE COURREAU - 42	6 h 30	5 h
12 NOV. 17	**DE PAILHARES A LA LOUVESC** ARDECHE	6 h 30	4h30
10 DEC. 17	**LE PONT DES SARRAZINS** CHATEAUDOUBLE - 26	7 h	4h30
14 JANV. 18	**LES PIERRES DOREES** FRONTENAS - RHONE	7 h	4 h 30
11 FEV. 18	**SORTIE EN RAQUETTES A NEIGE** **LE PAS DU RANC** – RENCUREL – 38	7 h	4 h 30
18 MARS 18	**ROCHEBLOINE** NOZIERES - ARDECHE	7 h	5 h
22 AVRIL 18	**LA CASCADE DE LUIZET** SERRIERES DE BRIORD - AIN	6 h	5 h
13 MAI 18	**MONTAGNE DU ROT** VESC - DRÔME	6 h	5h30
10 JUIN 18	**LE PAS DE BERRIEVES** VERCORS - ISERE	6 h	5h30
23 et 24 JUIN	**RANDO SURPRISE : indices à partir de janvier**	9 h le 23	

DEPARTS DU STADE DE CHONAS / ST. PRIM : les heures de départ sont indicatives, elles seront confirmées 15 jours avant par affichettes. DESTINATIONS ET DATES PEUVENT ETRE MODIFIEES EN RAISON DE LA METEO.

PARTICIPATION : adhésion à l'ACL obligatoire (13 € par famille, pour toutes les activités)
à l'activité : 10 € par an par personne. Gratuit pour enfants jusqu'à 15 ans. + Par Rando: frais de route en fonction de la distance et du nombre de véhicules (environ 20 € / personne pour un trajet long)

CONTACT : S. BOUFFARD 04 74 56 17 59

ASSURANCE : BIEN QUE L'ACL SOIT ASSUREE POUR SA PROPRE RESPONSABILITE CIVILE, IL EST CONSEILLE AUX RANDONNEURS DE SE MUNIR D'UNE RESPONSABILITE CIVILE PERSONNELLE.

ARPENTEURS
Géomètres-Experts depuis 1938
Bornage - Division de terrains ou de bâtis
Lotissement - Copropriété - Topographie
Bureau d'études techniques VRD
Diagnostics immobiliers
VIENNE (38200)
30 Av. Gal Leclerc – Bât Le Swing
Tél : 04 74 85 26 24
@ : vienne@arpenteurs.pro
ST MAURICE L'EXIL (38550)
44-46 Rue de la Commune 1871
Tél : 04 74 11 12 62
@ : sme@arpenteurs.pro

La nappe à carreaux Traiteur
BUFFETS & COCKTAILS, PLATS à EMPORTER
PORTAGE de REPAS, PLATEAUX REPAS
Virginie SERVE
Tél. 06 81 62 90 43
38121 CHONAS L'AMBALLAN

GYMNASTIQUE ADULTES ET QI GONG

ACL PLANNING des cours GYM et QI GONG SAISON 2017 – 2018

	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
GYM - Colette	9h à 10h15 Salle du judo*			
GYM - Irène	10h15 à 11h15 SAR*			
GYM - Véronique			18h30 à 19h30 SAR	
GYM - Véronique			19h35 à 20h35 SAR	
QIGONG - Mara et Marie-Agnes	17h45 à 19h 19h15 à 20h30 Ecole de St-Prim*	18h30 à 19h45 Ecole de St-Prim	8h45 à 10h Salle du judo	
Marche Nordique Véronique				10h30 à 11h45 SAR

Salles :

* SAR : salle d'animation rurale Chonas / Saint-Prim.
* Ecole de Saint-Prim : ancien bâtiment au rez-de-chaussée.
* Salle du judo : bâtiment situé derrière la SAR.

Animatrices :

MARA | COLETTE | VERONIQUE | IRENE | MARIE AGNES

Tarif : 136€ par an donnant accès à tous les cours de gym et à un seul cours de Qi Gong par semaine
Contact par mail :acl@acl-chonassaintprim.fr

MANGER LOCAL, C'EST UN RÉGAL !
Prim'arché
magasin de producteurs
Produits fermiers • Produits du terroir
N7 • ZA Grand Champ
38121 Chonas l'Amballan
tél. 04 37 02 03 27
facebook.com/primarche
Horaires d'ouverture :
mardi, mercredi, jeudi :
9h -13h • 15h -19h
vendredi et samedi :
non stop 9h - 19h

SARL FRANCK RIGOLLIER
Vente et réparation de matériels agricoles
Motoculture
209 Route de Vernioz
38138 LES COTES D'AREY
sarlrigollier@orange.fr
06 50 86 87 26 / Tél 04 74 87 39 09

ASSOCIATION ESPOIR ISERE CONTRE LE CANCER
ANTENNE DE ROUSSILLON

Notre antenne composée exclusivement de bénévoles œuvre depuis près de 40 ans pour les établissements de proximité :
- Hôpital Lucien Hussel à Vienne,
- Clinique St Charles à Roussillon,
- Le « Mas des Champs » à Saint-Prim,
- « Notre dame des Roches » à Anjou,
- EHPAD Bellefontaine au Péage de Roussillon.

Les 2 objectifs principaux de notre association se déclinent ainsi :

- ✓ **Apporter confort et soutien aux malades :** cela passe par l'achat de matériel de confort, ou encore, une offre de prestations pour les malades selon les besoins des établissements : les factures étant réglées directement aux fournisseurs et aux intervenants.

- ✓ **Apporter notre aide dans la lutte contre le cancer** : en soutenant la recherche conduite par des laboratoires sur Grenoble.

- ✓ **Un peu de visibilité ne nuit pas !! :** Nous ne manquons pas d'être présents aux forums associatifs, et participons à « Octobre Rose » (mois de mobilisation contre le cancer du sein) sur Vienne.

Notre recherche de financement passe par 2 évènements fixes :
Chaque année, depuis 20 ans une RANDONNEE sur le territoire de la CCPR.
Après Saint-Prim en 2016, elle s'est déroulée à Sonnay en 2017 : 657 marcheurs ont répondu présents !
Elle a permis de rassembler 14.075,06 €
Ce fut aussi l'occasion de fêter les 20 ans de cette marche, et de mettre à l'honneur les fondateurs :
Jean-Pierre XAVIER et Jacques CHENET.
En 2018, nous vous attendons nombreux à Saint ALBAN du RHONE, le dimanche 13 mai, sur la distance de votre choix : 8, 12, 16, 24 kms …..
Merci à nos fidèles sponsors sans qui rien ne serait possible.

Deuxième évènement et non des moindres : la VENTE de BRIOCHES proposée dans tous les villages.
Elle a lieu tous les deux ans, soutenue par les CCAS.
En 2017, 29.278,25 € ont été rassemblés !! Dont à Saint-Prim une recette nette de 1.181€20 € pour 280 brioches achetées.
Cette recette est répartie entre la recherche et l'hôpital de Vienne pour pérenniser les soins socio-esthétiques, mis en place en 2016 grâce, déjà, à vos dons.
Petite ombre au tableau : cette action devient difficile à assurer, par manque de bénévoles, mais aussi, il faut bien le dire par un accueil parfois très mitigé…
Comment assurer la pérennité de cet indispensable financement ?
Peut-être avez-vous quelques pistes ??
Merci d'avoir pris le temps de nous lire, d'avoir participé et si ces quelques lignes vous ont interpellés, vous êtes les bienvenus !!!
Pour tous renseignements vous pouvez contacter :
Mme Vellay Nicole (responsable de l'antenne)
au 04 74 84 97 82

BOULES DE CHONAS - ST PRIM

« Boules de Chonas - Saint Prim » Bureau 2017-2018:

La société est gérée par un comité directeur composé de J-Pierre Viallet, Alain Bouvet, Thierry Gerin, J-Marc Rouveure, Annette Fayat, Gérard Guironnet, Daniel Seryes, René Pacallet, Maurice Rodriguez et Gilbert Gerin.

Nombre de licenciés Boules Chonas - Saint Prim pour la saison 2017-2018:

3éme division : 5
4éme division : 23
4éme division Féminine : 2
Soit 30 licenciés et 48 sociétaires dont 21 féminines

Manifestations organisées par la Boule de Chonas - Saint Prim en 2018

Samedi 13 janvier : CHOUCROUTE à 12H00
Samedi 7 avril : Coupe de Printemps 32 Doubles 3 et 4éme division à 13H30
Samedi 21 avril: Qualificatifs doubles secteur bouliste Viennois 4eme division à 8H00
Vendredi 8 juin : Coupe de la société 32 Doubles 3 et 4éme division à 18H00
Samedi 14 juillet : Journée bouliste licenciés et sociétaires à 8H00
Dimanche 5 août : Challenge Philippe MAILLARD 32 Quadrettes Toutes Divisions sur invitation à 8H00
Dimanche 19 août : Challenge SAIP 32 Simples 4éme division à 8H00 , Challenge Honoré VIALLET 32 simples 3 et 4éme division à 9H00 et Challenge de la société 16 Doubles 3 et 4éme division à 13H30

Tous les mercredi à partir du 4 avril jusqu'au 24 octobre : entraînement licenciés et sociétaires à partir de 14H00

Les résultats de nos concours officiels 2017

Samedi 1 avril 2017 Coupe de Printemps 32 doubles 3 et 4 (complet) :
Louis et Christophe Rey (BCSP) bat Alain Rodriguez et Patrice Gonzalez (Saint Clair du Rhône-BCSP) 11 à 10

Vendredi 9 juin 2017 Coupe de la société 32 doubles 3 et 4 (18 équipes)
Yves Pinatel – Yves Berluchi (AL Vienne – Boule de Vienne) bat J-Paul Jabet - Philippe Porcar (Boule de Vienne – Jardin) 13 à 7

Dimanche 6 août 2017 Challenge MAILLARD AVIVA 32 Quadrettes sur invitation (30 équipes)
Raclet, Bertrand, Terry , Piolat (Septème - Verlieu) battent Berger, Muet, Guigal et Chaméon (St Julien) 13 à 10

Dimanche 20 août 2017 Challenge SAIP 32 Simples 4éme (complet)
Ville (Ampuis) bat Claude Serpollier (BCSP) 12 à 10

Dimanche 20 août 2017 Challenge Honoré VIALLET 32 Simples 3 et 4 (complet)
Thierry Gerin (BSCP) bat Furnon (AB Péage) 13 à 7

Dimanche 20 août 2017 Challenge de la société 16 Double 3 et 4 (15 équipes)
André et René Pacallet (BSCP) bat Argoud et Pernod (Jardin) 12 à 10

Trois joueurs ont participés aux Championnats de France 2017

Gilbert Gerin et Jean-Marc Rouveure à Feurs en doubles 4eme division
Christophe Rey à Auxerre en simples 3eme division
L'aventure s'est terminé pour nos trois joueurs à la partie de barrages

Trois Concours gagnés lors de la saison 2016-2017

1 avril 2017 Louis et Christophe Rey 32 D 3 et 4 à Chonas - St Prim
20 août 2017 Thierry Gerin 32 S 3 et 4 à Chonas-St Prim
20 août 2017 André et Rene Pacallet 16 D 3 et 4 à Chonas-St Prim

Le but d'honneur du vendredi 14 juillet (33 participants)

1er Patrice Gonzalez 3 victoires 39 points fait -12 points laissés faire soit +27
2eme Franck Gustin 3 victoires 33-20 +13
3eme Jean-Pierre Fayat 3 victoire 35-24 +11
4eme Anthony Heysser 3 victoires 33-26 +7
5eme Rocco Sigismondi 2 victoire 33-17 +16
6eme Gilbert Gerin 2 victoire 30-16 +14

Classement des entraînements

Un classement qui prend en compte uniquement les parties effectuées lors du premier mercredi du mois, soit vingt et une parties possible par joueur pour l'année 2017. Les parties sont jouées en double ou en triple avec un changement de partenaire à chaque partie et sont limitées à 1H30, la victoire valant deux points et le nul un point.
Cette année 45 joueurs ont participé au concours avec 3 joueurs effectuant l'ensemble des parties comptabilisées pour le classement final.
Le vainqueur 2017 est sans surprise Maurice Clavel avec 35 points, suivi de Michel Deyres (25), Joseph Graziozi (23) , Gérard Guironnet (22) et Maurice Rodriguez (21)

Photos jointes

1- Doubles 1er avril 2017
2- Gerin-Rouveure à Feurs 2017
3- 14 Juillet 2017
4- Concours du mercredi 2017

1er Avril 2017

Equipe Gérin - Rouveure
FEURS 2017

14 juillet 2017

Tournoi Mercredi

US 2 VALLONS

Créée en 2009, l'Union Sportive des 2 Vallons est un club de football amateur qui s'étend sur 4 villages (Chonas l'Amballan / Clonas-sur-Varèze / St-Alban-du-Rhône / St-Prim). Il est né de la fusion entre les clubs de l'AS Chonas St-Prim et de l'ES St-Alban Clonas.

Le club permet la pratique du football aux jeunes des 4 communes et des communes voisines. Pour la saison 2017-2018, toutes les catégories sont représentées (U6 à vétérans).

Entraînements et matches se déroulent par alternance sur le stade de Chonas-St Prim et le stade de Grange-Basse à Clonas-sur-Varèze.

Pour les catégories U12 à U19, un groupement a été créé depuis 2016 avec le club de l'AL Saint-Maurice l'Exil : le Groupement FC Isère Rhodanienne. Les autres catégories (école de foot, seniors et vétérans) restent sous l'égide de l'US 2 Vallons.

Pour toute information complémentaire concernant le club, UN SITE INTERNET (www.us2vallons.fr) et une page FACEBOOK (@US2Vallons) sont à votre disposition.

Tous les bénévoles de l'US 2 VALLONS œuvrent au quotidien pour que ce club continue son extraordinaire ascension. Si vous êtes intéressé par le milieu sportif et plus particulièrement par celui du football, et que vous avez un peu de temps, n'hésitez pas à nous rejoindre !
Renseignements: Damien GUY (président) 06 17 25 79 71, Sébastien BLANCHARD (directeur sportif) 06 82 25 54 48

ORGANIGRAMME DU CLUB

Président : Damien GUY
Vice-présidents : André JODAR, Karine COINDET
Trésorier : Eddie KARSENTI
Correspondant : Pascal BRÉDIER
Secrétaire : Candice GIACOTTI
Directeur sportif : Sébastien BLANCHARD
Membres du bureau : Alain BRICHE, Julien BILLES, Mickaël CLÉMENCON, Robert BERTHET, Muriel GRIMALDI, Jérôme BERTHELOT, Laurent ARCIS, Christophe LAURENT, Hugo FAHY

NOS ÉDUCATEURS/ENCADRANTS POUR LA SAISON 2017/18

Seniors 1 : Tony BOUDIN, Laurent ARCIS

Seniors 2 : Karim ZERIFI

U15 : Stéphane JODAR, Stéphane SINTES

U13 : Christophe EYRARD

U11 : André JODAR, Mickaël CARO, Frédéric LEFER, Sébastien BLANCHARD

U9 : Sébastien MOULAS, Nicolas PERTOIS

U8 : Damien GUY, Ludovic GUY, Luca ZEDDE

U6/U7 : Philippe FAHY, Jean-Luc RIGOUDY, Brice HAMON, Sébastien BLANCHARD

Pour le Groupement FC Isère Rhodanienne, veuillez consulter le site www.fc-isere-rhodanienne.com

QUELQUES DATES À RETENIR

3 décembre 2017 : traditionnel boudin de l'US 2 Vallons (Clonas)

15 décembre 2017 : arbre de Noël de l'US 2 Vallons (St-Prim)

24 mars 2018 : Moules frites des seniors

Vacances de Pâques 2018 : stage de Pâques pendant 1 semaine (St-Prim)

14 avril 2018 : tournoi U11 CHALLENGE KEOLIS – 3e édition (St-Prim)

26 mai 2018 : concours de pétanque (Clonas)

8 juin 2018 : Assemblée générale de l'US 2 Vallons

FOOTBALL U.S 2 VALLONS

TENNIS CLUB CHONAS / SAINT-PRIM

Mot du Président

Le tennis club de Chonas/Saint Prim est une association sportive jeune et dynamique qui a la volonté de partager avec vous des moments de plaisirs grâce au tennis.
Notre sport est ouvert à tous, petits et grands et nous comptons sur vous pour venir jouer sur nos installations récemment refaites
Les dirigeants de notre association sont à votre disposition pour vous conseiller et vous encadrer selon vos besoins et vos envies, alors n'hésitez plus, venez vous inscrire

Membre du bureau

Président : Michel RODRIGUEZ Vis-Président : Patrick TSCHUDI
Trésorier : Valéry POURCHER Secrétaire : Richard Bouit
Membres : David CHARLES DONATIEN, Stéphane CALANDRE et Philippe POIREAU

Infos pratiques

Tél : 06 73 47 60 65

Cotisations saison 2016/2017 :

- Jeunes (de 7ans à 17ans) : 55€
- Adultes : 75€
- Couples : 120€
- Ecole de tennis pour les petits 40€
- Cours perfectionnement à partir de 14 ans 40€

Une caution de 20€ vous sera demandée, lors de la remise des clés permettant l'accès aux deux cours, au tableau de réservation et au boitier d'éclairage. Cette même caution, vous sera restituée lors de votre départ du club.
Pour votre inscription, un certificat médical de moins de 3 mois vous sera nécessaire.

Entrainements :

- **Jeunes débutants :**
  Tous les mercredis soir de 18h30 à 20h00, sauf durant les vacances scolaires et intempéries
  Avec Michel RODRIGUEZ

- **Les équipes :**

  Tous les samedis, sauf intempéries
  Horaires : de 13h00 à 15h00 groupe n° 1
  : de 15h00 à 17h00 groupe n°2

Quelques dates:

- **Début novembre 2017 :** une équipe engagée dans le Championnat départemental d'automne, catégorie plus de 35 ans.
- **Janvier 2018 :** trêve de fin d'année autour de la traditionnelle dégustation de la galette des rois avec l'ensemble des joueurs accompagnés de leurs familles.
- **3 mars 2018 :** Soirée repas dansant qui aura lieu à la salle intercommunale de Chonas/Saint-Prim (les coupons de réservation seront mis en vente dès le mois de Décembre au club-house, ou par l'intermédiaire des adhérents du club)
- **Mars/Avril 2018 :** Championnat interrégional, catégorie sénior, où 2 équipes évoluent.
- **Fin juin 2018 :** barbecue champêtre et convivial, avec les adhérents et leurs familles.

Équipe des plus de +35 ans, CHAMPIONNE D'ISERE printemps 2017

Remise de la coupe au comité de tennis Isère.

Jour de la Finale

L'ensemble du bureau du tennis club vous souhaite ses meilleurs vœux pour l'année 2018 ainsi qu'une excellente saison sportive.

JUDO CLUB CHONAS – ST PRIM – REVENTIN

Composition du bureau
Présidente : Corinne GRENIER, Trésorière : Corinne NEE, Secrétaire : Marie BACHELARD
Membres du bureau
Sophie SARLOUTTE, Alexandra GAY, Jacques COUTURIER, Serge SAMUEL
Professeurs diplômés d'état :
Igor CALDERER, Gilles DUTRON, Alicia BOISSON, Tristan SOYERE
CONTACT : mail : corinne.gren@orange.fr Tél : 06 07 21 50 76 Blog : http://judoclubchonas.blogspot.fr/
Les cours sont répartis comme suit :

LUNDI :	18h00 à 19h00 POUSSINS	(2008/2009)
	19h00 à 21 h00 COMBATTANTS	(à partir de 2003)
MERCREDI :	17h00 à 18h00 BABY JUDO	(2012-2013)
	18H00 à19h00 ECOLE DE JUDO	(2010-2011)
	19h00 à 20h15 BENJAMINS-MINIMES	(2004-2007)
JEUDI :	18h3O à 19 h30	FITNESS (à partir de 15ans)
	19h30 à 20h30	FITNESS
	19h30 à 21h30	BODY FIGHT
VENDREDI :	17h30 à 18h30	ECOLE DE JUDO (2010-2011)
	18h30 à19h30	POUSSINS (2008-2009)
	19h30 à 21h00	COMBATTANTS (à partir de 2003)

Deux cours d'essais.
DATE A RETENIR Samedi 23 juin 2018 Assemblée générale

Sur la saison 2016/2017, les baby judo ont fait 3 compétitions-animations sur le nord-Isère ou sur le Rhône, les 6/7 ans nommés les écoles de judo ainsi que les 8/9 ans poussins ont eu plus de déplacements, ces compétitions restent amicales et tous les enfants sont récompensés pour leur participation !

A partir des benjamins (10-12 ans) rentrent en compte les championnats officiels, auxquels nos licenciés participent : Ewen VAUVILLE termine 2 ème des districts, 5 ème du Rhône et 9 ème des régions AURA sur 32 sélectionnés. Thibault PLASSON termine 3 ème au district et est séléctionné aux Rhône.
En minimes (12-14 ans) Elsa GONTERO CARAS se classe 3ème des championnats du Rhône, 7 ème de la ligue AURA, 7 ème Super ligue AURA et championne du Rhône par équipes.
Juliette CARRIER termine 5 ème du Rhône, 7 ème de ligue AURA et sélectionnée à la Super Ligue AURA.
Udine BRUSSOZ termine 7 ème aux Rhône, 7 ème de la ligue AURA et sélectionnée pour la Super Ligue AURA.

Notre section entraine aussi des vétérans compétiteurs qui se déplacent à des tournois dans toute la France. Trois d'entre eux ont participé au tournoi international de Lille, Igor CALDERER termine 7 ème, Jérôme GAY 2 ème et Yoann GUERIN 5 ème. Jérôme GAY a participé aux Championnats d'Europe à ZAGREB (CROATIE) où il termine 7 ème en individuel, 3 ème par équipes et 5 ème aux Championnats du monde à OLBIA (SARDAIGNE). Une fierté pour notre petit club.

Saison 2017-2018 : Pour cette saison une nouveauté au club un cours de BODY FIGHT le jeudi soir. C'est un cours de cardio extrêmement défoulant. Rythmés par une musique vous brûlez des calories et améliorez votre capacité cardiovasculaire. Vous avez la possibilité de faire deux cours d'essais tout au long de l'année.
En septembre nous avons eu le plaisir d'accueillir Tristan SOYERE, professeur de judo pour cette nouvelle saison.
Un grand merci à tous les bénévoles pour leur persévérance, leur dynamisme et bonne humeur qui permet au club d'exister, et n'oublions pas nos sponsors.

LE JUDO CLUB VOUS PRESENTE SES MEILLEURS VŒUX POUR 2018.

KRAV MAGA DU PAYS VIENNOIS

Etre victime n'est pas une fatalité.

Alors, apprendre les gestes les plus simples, les répéter, jusqu'à ce qu'ils deviennent naturels, se familiariser avec différentes situations (coups, saisies...), découvrir de quoi vous êtes vraiment capable...

Permet d'accroitre votre assurance...

Permet de vous donner les moyens de vous sortir sain et sauf d'une agression ou de l'éviter...

Ou d'agir pour défendre un proche en cas de besoin.

Le **KRAV MAGA** est une méthode de Self Défense ***réaliste*** créée dans les années 40 pour apprendre à se défendre rapidement.
Simple et ***efficace***, il est basé sur les ***réflexes*** naturels et a conquis autant les unités d'élites que des personnalités célèbres.
Le souci de réalisme de cette discipline n'autorise donc pas de règles, de limites ou de compétitions sportives.

Présents depuis 2010, notre objectif est de vous apprendre à vous défendre en toute sécurité et tout cela dans une bonne ambiance, en conservant un esprit de convivialité et de camaraderie.

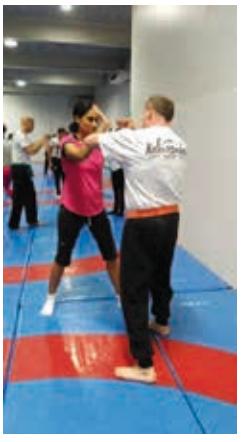

Tout au long de la saison sportive, nous participons à diverses manifestations telles que Téléthon, Journée de la femme, Festival des arts martiaux,….

Afin de vous faire découvrir notre discipline, nous organisons également différents stages, ouverts à toutes et tous.

Alors n'hésitez pas à consulter notre site **www.kmpv38.fr**

C'est également cela que représente le **KMPV38**, *un club où il fait bon vivre !*

Pour tous renseignements
Vincent Pastor
Tél : 07.77.84.92.00
Mail : kravienne@gmail.com

BUFFIN TP

Terrassement - Réseaux - Goudronnage
Courts de tennis - Terrains sportifs
Fabrication d'enrobés chauds et froids - Granulats

Tel : 04 74 56 03 20 site internet : www.buffin-tp.fr

69420 AMPUIS

RENAULT
La vie, avec passion

Agent Renault - Renault Minute
Mécanique toutes marques - Carrosserie - Peinture
Vente Véhicules neufs et occasions - Service cartes grises

AIXAM
LYON

Agent Aixam Lyon
Entretien véhicules
Vente véhicules neufs et occasions

Société Nouvelle Capellaro
ZAC de la Maladière
69420 CONDRIEU
Tél. 04 37 04 60 23 - Fax 04 37 04 60 27
E-mail : garage.capellaro@gmail.com

CENTRE LOISIRS ET MONTAGNE DES 7 LAUX

CLM
Siege social :
38121 Chonas L'Amballan
BP N° 6840-01 C Lyon
Chalet Belledonne :
Les Berts 38570 Theys
04 76 71 05 78

Le Centre Loisirs et Montagne a fêté son 50ème anniversaire

Le 2 décembre 2017, cinquante ans jour pour jour après sa création qui a eu lieu le 2 décembre 1967 au château de Geymens plus de 80 personnes se sont retrouvées dans ce même lieu pour assister à la 49ème assemblée générale et fêter le cinquantième anniversaire de notre association. En effet s'est sous l'égide du Centre culturel et social de la région de Vienne fondé en 1954 également au château de Geymens et rayonnant sur les quatre cantons de la région de Vienne (St Symphorien d'Ozon, Vienne Nord, Vienne Sud, et Roussillon) que le Centre Loisirs et Montagne des Sept Laux a vu le jour. C'est à cette époque que le Père André BOUCHER, ainsi que les pères Victor SAIGNOL, Roger BRUNEL et Jacques TENET se sont rencontrés et ont décidé de mettre en place un panel d'activités destinées à ces jeunes, notamment des conférences au cours desquelles d'éminents professeurs ou théologiens interviennent.

Parallèlement le centre culturel et social organise pour les adolescents les fameux tours de province à vélo, dans le Jura la Maurienne ou autour du lac de Genève. Nous sommes en 1958 à la veille de l'exposition de Bruxelles, l'idée fait son chemin, et le premier voyage est organisé puis, sur la lancée, sera reconduit pendant plus de 15 ans avec différentes destinations : Italie, Espagne, Allemagne, Autriche, Hollande, Danemark, Yougoslavie, Londres, emmenant ainsi jusqu'à 120 jeunes sur les routes d'Europe.
Au plus jeunes, dès l'âge de onze ans, le centre culturel et social propose chaque année en juillet des camps aux destinations multiples : L'Ardèche, le plateau de la Matheysine, Lavaldens, le Pilat. Au début des années 60 nos camps arrivent à Theys, abrités dans des granges prêtées par des Paysans. Ensuite La tour des Ayes est louée abritant jusqu'à 20 jeunes. Les premiers camps d'hiver voient le jour.

Toutefois, en 1967, les services de sécurité nous imposent la réalisation de travaux conséquents pour pouvoir continuer notre activité dans ce bâtiment. N'étant que locataire, et le propriétaire ne souhaitant pas le vendre, il nous faut trouver une solution pérenne. Un terrain est acheté et le projet de construction d'un bâtiment pouvant accueillir 46 personnes est lancé. Le Centre Loisirs et Montagne des Sept Laux vient de naître.

Depuis nous n'avons cessé d'entretenir et d'améliorer notre centre et pour preuve, depuis peu des travaux de réfection et de peinture de l'ensemble du bâtiment ont été réalisés.

Les résultats présentés, lors de notre 49ème assemblée générale, ont montré une activité satisfaisante.

Si vous souhaitez séjourner au chalet contactez Thérèse MANIN au **06 99 85 18 14** ou par email : tmanin@free.fr qui se tient à votre disposition pour les modalités de réservation

Comme chaque année le CLM7Laux organise au sein du chalet des Berts deux séjours à savoir :

Le camp de ski pour les jeunes de 12 à 17 ans qui se déroulera du 16 au 23 février 2018 inclus pour un **montant de 400 €** pour le premier enfant.
(**360 €** à partir du second enfant) comprenant les transports, l'hébergement, la pension complète et les forfaits. Dossier d'inscription à demander à :
Thomas CHAMPION - thomas.champion.20@gmail.com ou 06.66.97.31.76

Le séjour adulte qui se déroulera du 11 au 16 mars 2018 pour un **montant de 210€** comprenant l'hébergement et la pension complète (transports et forfaits non compris). Possibilité de séjourner à la journée pour un montant de **46 €** Pour tout renseignement contacter Thérèse MANIN au **06 99 85 18 14** ou par email : tmanin@free.fr

Nous vous invitons à visiter notre site : http://clm7laux.e-monsite.com/

Cordialement
Michel GIRARDON
Président
06 32 49 20 36
girardon.michel@wanadoo.fr
http://clm7laux.e-monsite.com/

PAROISSE SAINT-PIERRE EN PAYS ROUSSILLONNAIS

Clocher de Saint-Prim

Saint-Prim est rattaché à la Paroisse Saint-Pierre en Pays Roussillonnais tout comme Saint Clair du Rhône, Les Roches de Condrieu, Saint Alban du Rhône, et Clonas avec qui nous sommes plus travaillons plus particulièrement.
Font également partie de cette paroisse les clochers d'Auberives sur Varèze, Chanas, Cheyssieu, Le Péage de Roussillon, Roussillon Saint Jacques et Notre Dame des Cités, Saint Maurice l'Exil, Salaise sur Sanne.

Nos prêtres et diacres ont également la responsabilité de la paroisse Notre Dame des Sources en Sanne Dolon qui regroupe les clochers d'Agnin, Anjou, Assieu, Bougé, Chambalud, La Chapelle de Surieu, Saint Romain de Surieu, Sonnay et Ville sous Anjou.

Quelques informations pratiques sur la Paroisse
Prêtres :
Père Jean-Claude Lefebvre (modérateur)
Père Davy Bassila-Benazo (coopérateur)
Père Joachin Ratelomanantsoa (coopérateur et responsable du sanctuaire de la Salette à N.D. de Pipet)
Père Basile Nzereka-Mulewa (coopérateur)

Diacres : Bernard Buisson et Thierry Merle.

Equipe paroissiale :
Père Jean-Claude Lefebvre, prêtre modérateur
Mrs Yves Blanc et Pierre Boucherand, Mmes Nicole Gaillard, Monique Gargiolo et Marie-Claude Pillon

Conseil aux affaires économiques : M. Philippe Gay, économe paroissial

Accueil
Maison paroissiale : 4 rue Bayard, 38550 Péage de Roussillon
Tél. : 04 74 86 29 57 - courriel : maison.paroissiale@pspepr.fr
Permanences : Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi : 9 h à 11 h et 16 h à 18 h
Lundi et Samedi : 9 h à 11 h
En dehors des permanences un répondeur prend vos messages
Les Roches de Condrieu, cure : 25 rue Victor Hugo, Tél. : 04 74 56 41 46,
Permanence : Mardi 10 h à 12 h
Saint Clair du Rhône, cure, Tél : 04 74 56 43 16, Permanence : Samedi 9 h 30 à 11 h 30

Retrouvez toutes les infos sur le Site internet de la paroisse : http://www.pspepr.fr

Informations paroissiales :
Feuille de liaison entre nos communautés catholiques présentée dans le tambour de l'église et sur le site internet.
Feuille d'Informations des Offices affichée sur le parvis de l'église.

A propos de notre Vie d'Eglise
Une messe est célébrée à Saint-Prim, tous les troisièmes samedis du mois à 18h en hiver et 19h en été. Pour l'annoncer, les cloches sonnent à la volée environ 20 mn avant !!!

"La RE-CREATION de l'Eglise de SAINT PRIM - Une œuvre qui fête ses 10 ans !"

[…] Aujourd'hui, comme naguère, ce sont les artistes qui perçoivent le mieux les attentes et les angoisses du temps. Ils engagent leur être de façon vitale (réellement « à la vie, à la mort ») dans leur œuvre. Pour cela ils méritent le plus grand respect. Le choix esthétique de l'artiste implique toujours une recherche profonde sur la nature de l'homme, sa relation à l'autre, et la question de la vie et de la mort. […]

Cet extrait de l'intervention d'Elyane Saussus (Commission d'art sacré du diocèse de Grenoble-Vienne) lors de l'Inauguration de l'église de Saint Prim le 28 octobre 2007 a été reprise lors de la cérémonie du 4 décembre 2017 et nous ne pouvons qu'approuver !!!
Si l'expression des divers participants a mis surtout en avant la dimension culturelle de cette re-création, ce fut également l'occasion pour notre prêtre de témoigner de ce que cette re-création apporte aux célébrations eucharistiques mensuelles : proximité avec l'assemblée, symbolique de l'ambon.
Ainsi « culte » et « culture » se rejoignent en ce bel édifice : « la magie opère » !!
Magie, dites-vous ? ou peut-être plus ??
N'oubliez pas que ces lieux sont habités dans le silence et la lumière du jour !

MÉTÉO À SAINT-PRIM

TEMPÉRATURES

Les températures sont nettement au-dessus de la moyenne les 6 premiers mois, 1.5°C au-dessus de la moyenne des 10 ans. Le 2ème semestre est bien équilibré au total, 0.9°C au-dessus de la moyenne.
La moyenne maximale juin/juillet/août sur 10 ans est de 26.6°C et en 2017 de 30.1°C soit une différence de 3.5°C.
Pratiquement pas de neige en 2017 : 2cm le 1er décembre 2017 et 9cm le 18 décembre 2017.
La température maximale enregistrée : 39°C le 3 août et 5 jours à 37°C. La température minimale : -8°C le 20 janvier 2017.
Moyenne sur l'année 2017 : mini 8.7°C – maxi 19°C / Moyenne sur 10 ans : mini 8.6°C – maxi : 17.2°C.

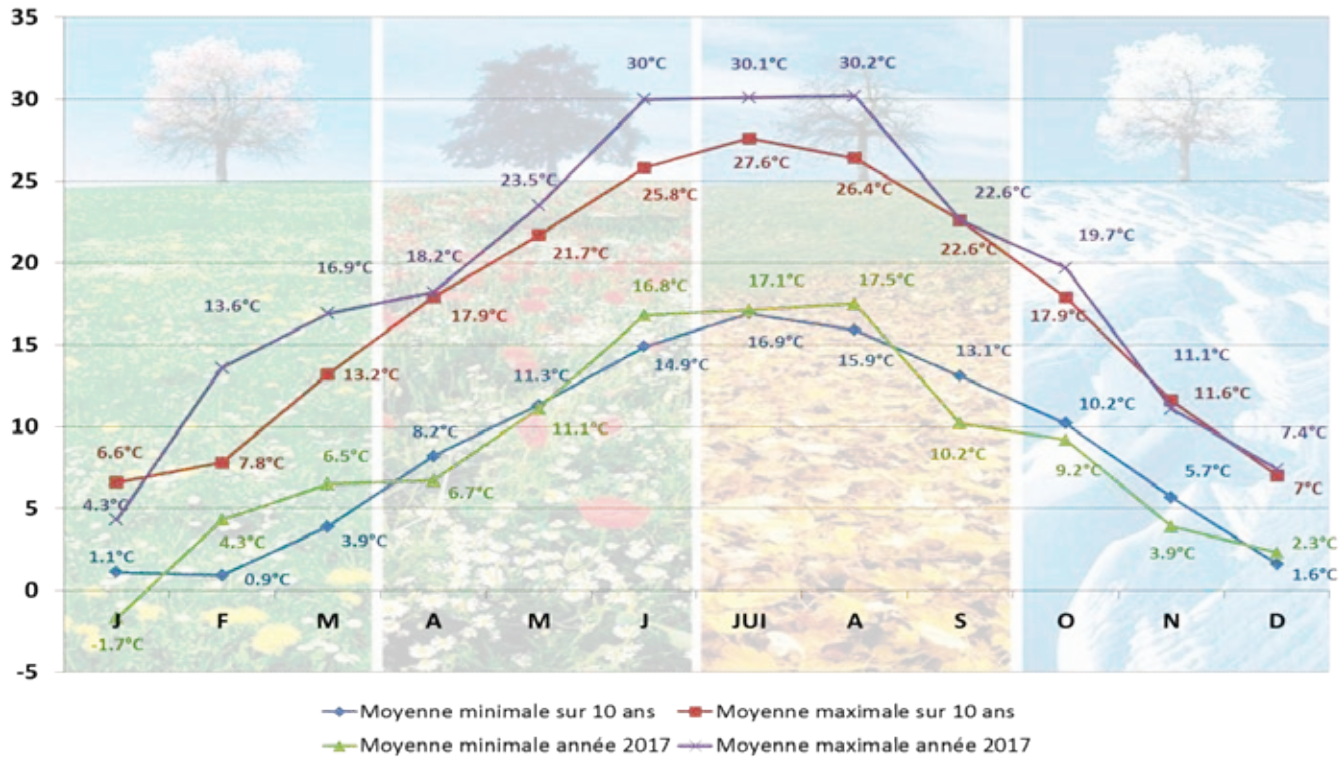

PLUVIOMÉTRIE

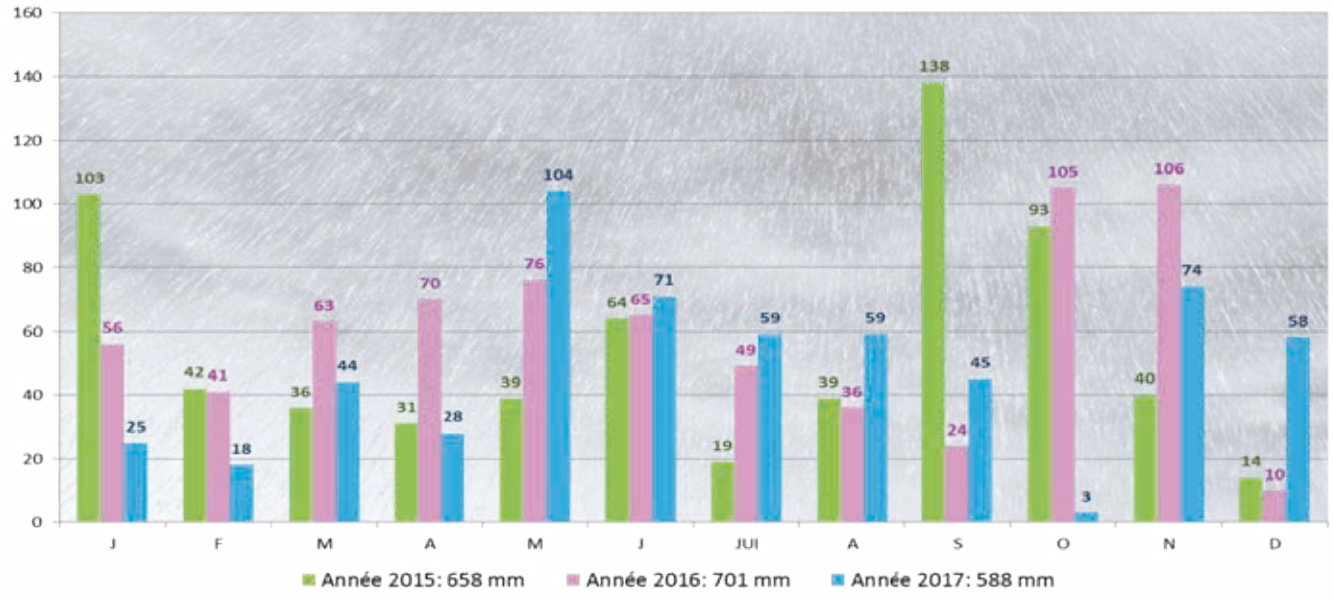

L'année 2017 est déficitaire en pluie seulement 588 mm/ Moyenne décennale 805 mm, seulement 115 mm les 4 premiers mois. Quelques pluies aux bons moments ont permis aux récoltes de ne pas trop souffrir de la sécheresse cet été.

Comme chaque année les données météo sont relevées quotidiennement par Paul CLO.

NETTOYAGE ET MAINTENANCE

PROFESSIONNELS ET PARTICULIERS

JL PARET

6 rue Isaac Newton
38550 St Maurice l'exil

Tel : 04 74 56 41 11
Fax : 04 74 56 50 01
nettoyagemaintenance@laposte.net

ENTRETIEN JOURNALIER ET PERIODIQUE

ASE Alliance Sud Expertise — Diagnostics immobiliers

Amiante
Plomb
Performance énergétique
Gaz
Electricité

Métrage / Loi carrez
Termites
Accessibilité handicapés
Estimation de biens
Mise en copro. / Millièmes

www.alliancesudexpertise.com

Tél. 04 74 58 70 05

Alliance Sud Expertise 38
189 Chemin des grandes bruyères
38121 CHONAS L'AMBALLAN

actu pro.fr

Création site internet
Référencement - rédaction
Mailings
Google Local guide

Christian Loubechine - 06 84 21 24 13 - christian@actupro.fr

LAURENT TP & Environnement

LAURENT Guillaume
Port. 06 58 10 78 29
laurent.tpenv@gmail.com

52 impasse du clos
de la Varèze
38150 VERNIOZ

- Terrassement
- VRD
- Aménagement
- Micro-station
- Epareuse
- Lamier
- Travaux en milieu environnemental sensible

MARRON Frères depuis 1945

PLATRERIE - PEINTURE - DÉCORATION
Revêtements sols et murs

RGE QUALIBAT

Groupama
la vraie vie s'assure ici

▶ À CONDRIEU
10, RUE JEAN PEYRET
Tél. **09 74 50 34 15**

Prix d'un appel local à partir d'un fixe

Caisse régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles de Rhône-Alpes Auvergne 50 rue de Saint-Cyr 69251 Lyon cedex 09 - 779 838 366 RCS Lyon
Entreprise régie par le Code des Assurances et soumise à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution - 61 rue Taitbout - 75009 Paris.

AXAL BUREAUTIQUE

SOLUTIONS D'IMPRESSION

89 rue Bellecombe - 69003 Lyon
Tél. : 04 78 53 25 03 - Fax : 04 78 53 40 71
www.axal-bureautique.fr

BONNETON MOTORS

PEUGEOT

Vente véhicules neufs - Karine : 06 84 29 72 81
Véhicules occasions : - Vincent : 04 74 56 77 86
Réparations véhicules toutes marques

162, ZA de Varambon - SAINT CLAIR DU RHÔNE Tél : 04 74 87 52 35 - direction@bonneton-motors.fr

www.automobiles-bonneton.com

Mairie : 153, rue du village - 38370 ST PRIM
Tél : 04 74 56 42 70
mairiedesaintprim@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture :
du lundi au vendredi : 14 heures à 17 heures 30